

Etats financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Berne, juin 2020



UPU | UNION
POSTALE
UNIVERSELLE

Union postale universelle

États financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2019

Berne, le 29 juin 2020

Avant-propos

J'ai le plaisir de vous présenter les états financiers de l'Union postale universelle (UPU) consolidés et certifiés aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS), établies par International Public Sector Accounting Standards Board (IPSASB).

L'UPU, comme l'ensemble du système des Nations Unies, se doit d'introduire des mécanismes de fonctionnement intégrant des principes et des méthodes basés sur la comptabilité d'entreprise. Au nombre de ces principes, celui de la prudence, qui impose que l'on comptabilise l'ensemble des engagements, même pour les retraites à venir du personnel.

À la différence des autres organisations, agences ou programmes des Nations Unies ayant un plan de prévoyance en primauté des prestations déjà certifiés aux normes IPSAS, l'UPU peut se targuer de présenter des états financiers complètement fidèles aux normes. Nous sommes en effet la seule organisation à avoir pu intégrer la totalité des engagements envers le personnel relativement aux normes prévues en la matière. C'est donc une image fidèle de notre situation financière qui vous est restituée au travers de cette publication.

Les résultats présentés sont en ligne avec nos principes de gestion. Une approche soucieuse des résultats s'appuyant sur les objectifs stratégiques de l'organisation, d'une part, et sur la nécessaire mise en œuvre des décisions des organes, d'autre part, a été privilégiée. Dans ce contexte, il est désormais possible d'en avoir une confirmation par la nouvelle information, rendue disponible par l'introduction d'une comparaison des montants budgétisés et des montants effectifs au nombre des états financiers publiés.

Cette présentation permet de mieux montrer les sources de financement de l'UPU. C'est très utile à l'heure du défi auquel fait face l'organisation pour le financement des investissements nécessaires à l'atteinte des résultats attendus. Seule une gestion financière irréprochable permettra à l'UPU d'atteindre cet objectif dans le futur.

Berne, juin 2020

Bishar A. Hussein
Directeur général

Introduction

Les états financiers de l'UPU pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2019 sont soumis au Conseil d'administration (CA) de l'UPU pour examen et approbation, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier de l'UPU.

En outre, l'opinion du Vérificateur extérieur des comptes sur les états financiers de 2019 est soumise au CA, conformément aux dispositions de l'article 38 du Règlement financier.

Les états financiers de 2019 ont été établis conformément aux normes IPSAS. Cette pratique découle de la décision approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/60/283(IV) I) de remplacer, dans l'ensemble du système des Nations Unies, les normes comptables du système des Nations Unies par les normes IPSAS, internationalement reconnues.

Points essentiels concernant l'exécution du budget

Explication des écarts entre les montants budgétaires et les montants réels en 2019

Conformément aux articles 107.1.4 et 145 du Règlement général, le CA a examiné et approuvé, en octobre 2018, le Programme et budget de l'UPU pour 2019.

Au niveau du Programme et budget 2019 dans son ensemble, le bilan de l'utilisation des ressources présente une réduction des dépenses de 6 005 085 CHF, significativement plus basse qu'en 2018 et principalement induite par le niveau d'utilisation des ressources extrabudgétaires. Il faut également souligner que les transactions intersociétés sont éliminées dans les états financiers, ce qui n'est pas le cas dans le Programme et budget, établi sur la base des budgets de dépenses brutes de chaque entité. Les dépenses rechargées par la Coopérative télématique pour ses services aux autres entités en 2019 se sont élevées à environ 1,6 million de francs suisses.

L'analyse par objectif du Programme et budget montre une augmentation des dépenses à l'objectif 1 (Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau) par rapport à 2018. Cet objectif réunit principalement la Coopérative télématique, la Coopérative EMS ainsi que d'importants projets tels que le système de contrôle mondial (GMS), l'amélioration de la qualité ou l'adressage. Les estimations des dépenses de certaines activités extrabudgétaires, notamment en lien avec les projets du GMS et de la Coopérative télématique, avaient été surévaluées pour 2019, expliquant l'économie réalisée de 3 450 729 CHF. En particulier, pour les projets du GMS, qui sont principalement financés par le FAQs.

L'objectif 2 (Offrir des produits durables et modernes), qui regroupe des projets comme l'inclusion financière, le commerce et les services postaux électroniques ou les coupons-réponse internationaux, reste en ligne avec les dépenses réalisées en 2018. À l'instar de l'objectif 1, certaines activités extrabudgétaires avaient été surévaluées pour 2019, notamment pour les projets d'inclusion financière et de .POST, expliquant l'écart de 2 723 116 CHF par rapport au budget prévu.

L'objectif 3 (Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur), qui regroupe les programmes relatifs à l'obligation de service universel, la stratégie et le développement durable, a enregistré des dépenses en ligne avec le budget prévu pour 2019.

L'objectif 4 (Coopération au développement en tant que moyen d'action supplémentaire) a quant à lui enregistré un dépassement de 532 368 CHF par rapport au budget prévu en 2019. Cette différence est due principalement au report de 2018 à 2019 de certaines activités extrabudgétaires.

Enfin, l'objectif 5, qui couvre les activités de soutien fonctionnel, montre une réduction des dépenses comparé à 2018, ce qui a permis de dégager une économie de 402 393 CHF.

L'état comparatif du Programme et budget et des montants réels par objectif est présenté dans l'état financier V.

État financier I – État de la situation financière au 31 décembre 2019 (en francs suisses)

	Notes	2019	2018
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents	3	42 461 675	52 731 083
Placements	7	50 229 628	38 797 813
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	26 068 385	25 311 500
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	25 256 520	9 222 092
Stocks	5	180 220	196 326
Autres actifs courants	6	5 569 854	4 188 901
		149 766 282	130 447 715
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	7	66 683 128	69 346 428
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	157 256	469 828
Matériel	8	1 815 758	2 104 541
Immobilisations incorporelles	9	884 177	503 637
Terrains et constructions	10	22 762 410	24 003 403
Autres actifs non courants	6	32 490	24 633
		92 335 219	96 452 471
Total des actifs		242 101 501	226 900 186
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	11	25 064 834	11 684 891
Prestations au personnel	12	2 293 326	2 047 031
Recettes différées	13	79 056 398	73 291 421
Avances	13	83 877 579	86 718 417
Fonds en dépôt pour les services de traduction	16	7 490 490	7 214 116
Emprunts exigibles dans l'année	14	375 760	375 760
Provisions	15	150 000	452 000
		198 308 386	181 783 635
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	12	278 820 259	242 353 410
Emprunts exigibles après une année	14	–	362 988
		278 820 259	242 716 398
Total des passifs		477 128 644	424 500 033
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	17	–221 390 688	–190 878 915
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	17	3 150 481	4 600 359
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	17	–20 809 472	–15 466 116
Réserves	17	4 022 535	4 144 825
Actifs nets		–235 027 143	–197 599 848

État financier II – État de la performance financière pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (en francs suisses)

	<i>Notes</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
<i>Recettes</i>			
Contributions statutaires des Pays-membres	20	36 327 580	36 337 343
Autres contributions annuelles	20	4 633 034	4 256 061
Contributions volontaires	20	13 382 917	13 625 275
Ventes	20	13 165 267	13 521 034
Recettes financières	20	4 862 932	3 505 279
Gains de change	22	1 027 836	1 874 666
Autres recettes	20	1 186 585	1 154 123
Total des recettes		74 586 151	74 273 780
<i>Dépenses</i>			
Dépenses de personnel	21	49 333 746	47 488 128
Voyages	21	1 422 732	1 217 870
Services de consultant et contrats externes	21	4 418 758	3 508 509
Dépenses de projet	21	15 021 953	12 639 962
Frais généraux de fonctionnement	21	1 350 101	1 634 325
Matériel et fournitures	21	347 972	842 452
Maintenance et réparations	21	1 701 113	1 483 400
Amortissement	21	2 283 623	1 941 893
Coûts financiers	21	1 036 352	601 695
Pertes de change	22	1 360 799	1 805 895
Autres dépenses	21	1 304 697	1 031 069
Total des dépenses		79 581 846	74 195 196
Résultat net		-4 995 694	78 584

État financier III – État des variations des actifs nets au 31 décembre 2019 (en francs suisses)

	Notes	Excédent cumulé (déficit) – Fonds de l'Union	Excédent cumulé (déficit) – Autres fonds	Excédent cumulé (déficit) – Entités contrôlées	Réserves	Total des actifs nets
Actifs nets au 31 décembre 2017		-180 699 819	2 645 303	-17 473 740	4 195 980	-191 332 276
Résultat net pour l'exercice en cours		-4 147 472	2 259 471	1 966 585	-	78 584
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets		-6 233 345	-90 985	-940 003	-	-7 264 333
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds	17	150 565	-150 565	-	-	-
Utilisation des réserves	17	51 155	-4 715	-	-51 155	-4 715
Conversion en monnaie étrangère		-	-58 150	981 041	-	922 891
Actifs nets au 31 décembre 2018		-190 878 916	4 600 359	-15 466 117	4 144 825	-197 599 849
Résultat net pour l'exercice en cours		-4 105 127	-955 286	64 718		-4 995 694
Gain (perte) actuariel reconnu dans les actifs nets		-26 479 068	-527 347	-4 837 114		-31 843 529
Reclassement entre fonds propres affectés et autres fonds						-
Utilisation des réserves		72 423	49 867		-122 289	-
Conversion en monnaie étrangère			-17 095	-570 960		-588 055
Actifs nets au 31 décembre 2019		-221 390 688	3 150 499	-20 809 473	4 022 536	-235 027 143

**État financier IV – État des flux de trésorerie pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019
(en francs suisses)**

	Notes	2019	2018
Résultat net		-4 995 694	78 584
<i>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</i>			
Coûts de dépréciation	8 à 10	2 279 002	1 941 893
Amortissement subventions	10	-22 316	-22 316
Augmentation (diminution) des provisions pour créances douteuses	4	1 159 068	1 093 226
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	4	-1 634 957	-1 718 621
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	4	-16 002 853	22 546 187
(Augmentation) diminution des stocks	5	16 105	-3 746
(Augmentation) diminution des autres actifs	6	-1 388 809	-1 291 264
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et des charges à payer	11	13 379 943	-20 116 247
Augmentation (diminution) des recettes différées	13	5 764 977	-1 405 706
Augmentation (diminution) des avances/acomptes clients	13	-2 840 838	5 287 012
Augmentation (diminution) au titre des prestations au personnel	12	4 869 615	5 402 386
Augmentation (diminution) des autres obligations	15	-302 000	-2 104 000
Augmentation (diminution) des montants dus aux services de traduction	16	276 374	83 269
Utilisation des réserves	17	-	-4 715
Différences de change relatives à l'entité (activités opérationnelles)		-286 369	847 493
Flux de trésorerie nets des activités opérationnelles		271 247	10 613 435
<i>Flux de trésorerie des activités d'investissement</i>			
(Augmentation) diminution des placements	7	-8 768 514	-5 164 988
(Augmentation) diminution des terrains et constructions	10	-	-4 267
Transfert-décomptabilisation préétude du système électrique	10	-	56 833
(Augmentation) diminution du matériel et des autres immobilisations incorporelles	8 et 9	-1 106 193	-1 072 154
Différences de change relatives à l'entité (activités d'investissement)		-	-
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement		-9 874 707	-6 184 576
<i>Flux de trésorerie des activités de financement</i>			
Augmentation (diminution) des emprunts	14	-362 988	-363 089
Flux de trésorerie nets des activités de financement		-362 988	-363 089
Augmentation (diminution) nette de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-9 966 448	4 065 771
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		52 731 083	48 589 640
Écart de conversion sur trésorerie et équivalent en monnaie étrangère		-302 958	75 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		42 461 675	52 731 083

État financier V – État comparatif des montants budgétaires et des montants réels pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

<i>Objectif</i>	<i>Budget 2018</i>	<i>Programmes extrabudgétaires 2018</i>	<i>Budget total 2018</i>	<i>Montants réels 2018 nets</i>	<i>Différence 2018</i>
Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau	4 315 560	21 050 100	25 365 660	20 709 134	4 656 526
Offrir des produits durables et modernes	4 151 960	2 847 800	6 999 760	4 864 212	2 135 548
Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur	1 330 550	554 600	1 885 150	1 292 525	592 625
Coopération au développement	5 784 080	423 000	6 207 080	5 308 719	898 361
Soutien fonctionnel	21 652 850	1 364 640	23 017 490	23 099 292	-81 802
Total des dépenses pour 2018	37 235 000	26 240 140	63 475 140	55 273 883	8 201 257
Transactions intersociétés non incluses	-	-	-	-	-2 099 333
Différence budgétaire ajustée	-	-	-	-	6 101 924

<i>Objectif</i>	<i>Budget 2019</i>	<i>Programmes extrabudgétaires 2019</i>	<i>Budget total 2019</i>	<i>Montants réels 2019 nets</i>	<i>Différence 2019</i>
Améliorer l'interopérabilité de l'infrastructure du réseau	4 112 160	22 705 883	26 818 043	23 367 314	3 450 729
Offrir des produits durables et modernes	4 334 660	3 231 900	7 566 560	4 843 444	2 723 116
Favoriser le bon fonctionnement du marché et du secteur	1 343 800	779 400	2 123 200	2 161 987	-38 787
Coopération au développement	5 857 280	304 000	6 161 280	6 693 648	-532 368
Soutien fonctionnel	21 587 100	1 190 160	22 777 260	22 374 867	402 393
Total des dépenses pour 2019	37 235 000	28 211 343	65 446 343	59 441 258	6 005 085
Transactions intersociétés non incluses	-	-	-	-	-1 922 458
Différence budgétaire ajustée	-	-	-	-	4 082 627

Un rapprochement entre les recettes et les dépenses découlant de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité d'exercice intégrale est inclus dans la note 19, jointe aux présents états financiers. Les transactions intersociétés sont éliminées dans les états financiers, ce qui n'est pas le cas dans le Programme et budget établi sur la base des budgets de dépenses brutes de chaque entité. Les dépenses rechargées par la Coopérative télématique pour ses services aux autres entités en 2019 se sont élevées à environ 1,6 million de francs suisses et ne sont donc pas incluses dans les montants réels ci-dessus.

Notes jointes aux états financiers

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des présents états financiers.

Note 1 – Objectifs et budget de l'organisation

Fondée en 1874, l'UPU constitue le principal forum de coopération entre les acteurs du secteur postal. Elle contribue au maintien d'un réseau véritablement universel de produits et de services actuels, joue un rôle de conseil, de médiation et de liaison et fournit, s'il y a lieu, une assistance technique. Elle fixe les règles applicables aux échanges de courrier international et formule des recommandations pour stimuler la croissance des services de courrier, des services de colis et des services financiers et améliorer la qualité du service offert aux clients.

L'Union, qui compte à présent 192 Pays-membres, fonctionne conformément aux dispositions du Traité de Berne de 1874. La Constitution de l'UPU représente l'Acte fondamental renfermant les règles organiques de l'Union. Il s'agit d'un instrument diplomatique ratifié par les autorités compétentes de chaque Pays-membre. La Constitution ne peut être modifiée qu'à l'occasion des Congrès, et les modifications sont consignées dans un protocole additionnel, également soumis à ratification.

Les règles communes applicables au service postal international et les dispositions concernant les services de la poste aux lettres et des colis postaux sont énoncées dans la Convention et ses Règlements. Les Règlements de la Convention sont des accords conclus par les Pays-membres élus par le Congrès pour siéger au Conseil d'exploitation postale (CEP), lequel a le pouvoir de modifier les Règlements lors de ses sessions annuelles. La Convention et ses Règlements sont contraignants pour tous les Pays-membres. L'Arrangement concernant les services postaux de paiement et son Règlement ne sont contraignants que pour les pays parties à l'Arrangement.

L'UPU a son siège à Berne (Suisse) et jouit des privilèges et immunités accordés au titre de la Convention du 1^{er} juillet 1948 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse. Elle est notamment exemptée de la plupart des impôts directs et indirects.

L'UPU est dirigée par le Congrès, le CA et le CEP, organes statutaires de l'organisation établis en vertu de la Constitution de l'UPU.

Le Congrès est l'organe suprême de l'Union et il est composé de représentants des Pays-membres. Il se réunit tous les quatre ans et élit le Directeur général et le Vice-Directeur général du Bureau international pour un mandat de quatre ans qu'ils exercent pendant l'intervalle entre deux Congrès successifs. Le Congrès fixe le montant maximal des dépenses au titre du budget de l'Union et élit les membres du CA et du CEP.

Le CA est composé de 41 Pays-membres, élus durant le Congrès. Traditionnellement, les autres membres du CA élisent le Président parmi les représentants du pays hôte du Congrès. Les membres et le Président sont élus pour un mandat de quatre ans entre les Congrès. Le CA se réunit chaque année et approuve le budget et les comptes de l'Union et adopte le Règlement financier, le Statut du personnel et les règlements régissant les divers fonds administrés par l'Union.

Le CEP est composé de 40 Pays-membres, élus durant le Congrès; au moins un tiers d'entre eux doivent être remplacés à chaque élection. Le CEP se réunit chaque année et il est chargé des aspects opérationnels, économiques et commerciaux de l'activité postale. En outre, il adresse aux Pays-membres des recommandations sur les normes à adopter en matière de technologie ou d'exploitation, ou sur des procédures relevant de sa compétence qui exigent des pratiques uniformes.

Conformément à la Constitution, l'UPU est financée par les contributions de ses Pays-membres. Elle reçoit aussi des contributions volontaires des Pays-membres et d'autres donateurs et perçoit une rémunération pour les produits et services fournis. L'Union fonctionne sur la base d'un budget annuel, qui prévoit les crédits correspondant aux autorisations de dépenses approuvées par le CA. L'approbation de ces crédits donne pouvoir au Directeur général d'engager et d'autoriser les dépenses et d'effectuer les paiements aux fins prévues, dans les limites des crédits.

L'Union présente dans ses états financiers consolidés tous les revenus et les charges en lien avec les objectifs stratégiques de l'organisation, y compris ceux d'un certain nombre d'entités. Ces dernières participent pleinement à la mission de l'organisation et bénéficient en outre de l'appui administratif fourni par le Bureau international. Elles ne sont ni des personnes morales ni des entreprises coopératives au sens du droit privé et dépendent directement du contrôle des organes de l'UPU. Ces entités sont entièrement consolidées dans les états financiers de l'UPU.

Les entités contrôlées sont les suivantes:

- La Coopérative EMS est une coopérative à caractère volontaire établie par résolution du CEP (CEP 2/1998). Elle est composée de membres à la fois importateurs et exportateurs d'envois EMS. La Coopérative EMS favorise la coopération entre ses membres en vue d'assurer la prestation de services EMS de haute qualité et abordables à l'échelle mondiale. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative EMS, lequel se réunit quatre fois par an. Conformément aux Statuts de la Coopérative EMS, les membres versent une cotisation annuelle établie sur la base des échanges d'envois EMS.
- La Coopérative télématique est une coopérative à caractère volontaire établie par le CEP, en vertu de la résolution C 27/1994 du Congrès de Séoul, et confirmée par la résolution C 52/1999 du Congrès de Beijing. Les membres qui la composent sont des opérateurs postaux publics, semi-publics ou privés de Pays-membres de l'Union. Elle favorise la coopération entre ses membres en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de systèmes d'information et de moyens de communication électroniques communs ou compatibles. Les membres composent l'Assemblée générale, qui se réunit chaque année et élit le Conseil de gestion de la Coopérative télématique. Les membres versent une cotisation annuelle correspondant à leur classe de contribution, conformément aux Statuts et principes de fonctionnement de la Coopérative télématique. Celle-ci perçoit aussi une rémunération pour les services qu'elle fournit. Tous les produits, services et documents financés par la Coopérative télématique, y compris les droits de propriété intellectuelle y relatifs, sont la propriété de l'Union.
- Le Fonds pour l'amélioration de la qualité de service (FAQS) est une fiducie créée par le Congrès pour aider les pays à améliorer la qualité du service postal universel. Le FAQS est régi par un Acte de fiducie, adopté par le CEP. Ce dernier désigne les membres du Conseil fiduciaire du FAQS, qui ont un mandat de trois ans renouvelable. Les fiduciaires approuvent les projets devant être financés par le FAQS et gèrent les investissements du FAQS. Le FAQS est financé par le produit des investissements, les contributions annuelles versées par les pays constituants et les contributions volontaires versées par ces derniers et les gouvernements. Les fonds sont détenus pour le compte des pays créanciers, qui peuvent soumettre des propositions de projet visant à améliorer la qualité du service postal. En cas de dissolution du FAQS, les soldes, après remboursement des avoirs des constituants, sont crédités sur les comptes de l'UPU pour la coopération technique pour des projets d'amélioration de la qualité du service postal international.
- Le Groupe d'utilisateurs UPU*Clearing a été créé en vertu de la résolution CEP 5/2003 du CEP pour permettre à ses membres de régler leurs comptes postaux internationaux de manière peu onéreuse et efficace dans le cadre d'un système qui centralise les transactions et calcule les règlements. Le groupe d'utilisateurs comprend une assemblée générale, un comité directeur et un secrétariat. Pour tout ce qui concerne les règlements et les questions comptables, le groupe d'utilisateurs relève du Bureau international. Le groupe d'utilisateurs et son système de compensation sont régis par une série de règles internes et de règlements en matière de compensation. Le système de compensation sert de moyen intermédiaire pour le règlement des paiements, et les opérateurs désignés peuvent déterminer leur statut (débiteurs/créanciers) à tout moment. Pour toutes les transactions, une seule opération de paiement et de réception est effectuée avec les autres membres du système, ce qui réduit les coûts administratifs et accélère le processus de paiement. Au début de chaque année, un calendrier préétabli indiquant les dates importantes pour chaque période de compensation est communiqué à l'ensemble des membres. Le groupe d'utilisateurs est entièrement autofinancé grâce aux cotisations annuelles des membres. Le groupe d'utilisateurs comptait 48 membres au 31 décembre 2019, répartis dans le monde entier.

Note 2a – Principales méthodes comptables

Convention utilisée aux fins de l'établissement des états financiers

Les présents états financiers ont été établis sur la base d'une comptabilité d'exercice et conformément au principe de continuité d'exploitation, et les méthodes comptables ont été appliquées de manière cohérente pendant tout l'exercice. Ces états financiers sont élaborés conformément aux normes IPSAS.

Entités contrôlées

Les entités que l'UPU contrôle sont intégralement consolidées à partir de la date d'obtention du contrôle. L'UPU contrôle une entité lorsqu'elle est exposée à, ou qu'elle a des droits sur, des bénéfices variables issus de son engagement dans l'entité et lorsqu'elle est en mesure d'influencer sur ces bénéfices par le biais du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité.

Transactions éliminées lors de la consolidation

Toutes les transactions et les soldes, ainsi que les revenus et les charges non réalisés internes à l'UPU et aux entités contrôlées, sont éliminés lors de la consolidation. Ainsi, les revenus, les charges, les actifs et les passifs présentent la situation nette de toutes activités interentités.

Reclassements

Certains chiffres de l'exercice 2018 ont été reclassés pour être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Emprunts

Les emprunts comprennent un prêt sans intérêt accordé par la Confédération suisse et évalué à sa valeur actualisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie, investissements et autres actifs financiers

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les fonds en caisse, les dépôts sur des comptes bancaires courants et d'autres placements à court terme très liquides, facilement convertibles en trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les placements (courants) comprennent les dépôts à court terme dont la durée initiale est de plus de trois mois et dont l'échéance à la clôture est de moins d'un an. Les placements à long terme (non courants) sont majoritairement détenus par un mandataire et comprennent des obligations libellées en dollars des États-Unis.

Prestations au personnel

Des provisions sont constituées pour les obligations relatives à la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service, qui sont toutes deux considérées comme des régimes à prestations définies, ainsi que pour les avantages à long terme au titre de la cessation de service (primes de rapatriement, frais de voyage et de déménagement), tels que déterminés chaque année par un actuaire indépendant selon la méthode du coût unitaire projeté. En outre, des provisions sont constituées pour les droits à congé et les heures supplémentaires réalisées mais non payées à la date d'établissement des états financiers.

Comptabilisation en charges

Les charges sont comptabilisées lorsque les marchandises sont livrées, les voyages effectués et les services fournis.

Instruments financiers

Un instrument financier est comptabilisé lorsque l'Union souscrit aux dispositions contractuelles de l'instrument et jusqu'à l'expiration du droit de recevoir d'une autre entité de la trésorerie correspondant à cet actif financier ou de l'obligation de fournir des liquidités à une autre entité au titre d'un engagement financier.

Les placements sont des actifs financiers non dérivés considérés comme détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat ou comme détenus jusqu'à échéance et évalués au coût amorti. La trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs financiers à court terme et sont évalués à leur valeur nominale à la date de présentation des états financiers.

Les créances sans condition sont des actifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes ou déterminables et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Elles comprennent les contributions fixées et autres montants à recevoir en espèces. Les créances à court terme sont évaluées à la valeur nominale. Les créances à plus long terme couvrant les arriérés de Pays-membres soumis à des sanctions ayant négocié un accord de remboursement sont évaluées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les comptes créditeurs et les emprunts sont des passifs financiers non dérivés pour lesquels les paiements sont fixes et payables en espèces et qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les emprunts (prêts) sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Étant donné qu'ils constituent des passifs à court terme, les comptes créditeurs sont évalués à la valeur nominale.

Opérations en monnaie étrangère

La monnaie de compte de l'UPU est le franc suisse, et les états financiers sont présentés dans cette monnaie. Toutes les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en francs suisses selon les taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des opérations. Les profits comme les pertes, réalisés ou non, qui résultent de la liquidation de ces opérations et de la conversion (à la date d'établissement des états financiers) des passifs et des actifs nets libellés dans d'autres monnaies que le franc suisse, sont comptabilisés dans l'état de la performance financière.

La monnaie de compte pour le FAQS, les coupons-réponse internationaux (CRI) et UPU*Clearing est le dollar des États-Unis. Les différences résultant de la conversion (du dollar des États-Unis au franc suisse) du bilan de ces entités sont comptabilisées directement en actifs nets.

Taux de change utilisés:

<i>1 CHF</i>	<i>USD</i>	<i>EUR</i>
31 décembre 2019	1,026	0,919
31 décembre 2018	1,013	0,888

Immobilisations

Le matériel est évalué à la valeur d'achat diminuée de l'amortissement et de la dépréciation cumulés. Les profits et pertes lors de la cession d'actifs sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable de l'actif et sont inclus dans l'état de la performance financière.

Les bâtiments occupés sont évalués au coût de la construction lorsqu'ils sont nouveaux, auquel s'ajoute le coût des améliorations ultérieures, tel que déterminé par un expert indépendant au 1^{er} janvier 2010, diminué de l'amortissement cumulé. La valeur a été déterminée par un consultant externe indépendant sur la base de la valeur de chaque élément à la construction, plus la valeur des améliorations existantes à la date de la comptabilisation initiale du 1^{er} janvier 2010 et moins l'amortissement cumulé basé sur la durée d'utilité restante de chaque élément. Les coûts ultérieurs concernant des rénovations majeures et les améliorations apportées aux immobilisations qui augmentent ou prolongent les avantages économiques futurs ou le potentiel de service sont évalués au prix coûtant.

Les actifs patrimoniaux, y compris les œuvres d'art léguées, ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

L'amortissement est déduit de manière à amortir la totalité du coût des immobilisations, autres que les terrains et les immeubles en construction, sur leur durée d'utilité estimée, selon la méthode linéaire, comme indiqué ci-après:

<i>Catégorie</i>		<i>Durée d'utilité estimée (années)</i>
Équipement	Matériel informatique, y compris les écrans d'ordinateur	4 ou 5
	Imprimantes	3 à 5
	Ordinateurs portables et serveurs	3
	Commutateurs de réseau	7
	Autres équipements	10
	Équipement de bureau autre que les chaises	10
	Chaises	5
	Équipement de sécurité et de sûreté	5
	Téléphones et télécopieurs	5
	Matériel de télécommunication	7
	Téléphones portables	2
	Matériel audiovisuel	5
	Véhicules à moteur	8
	Autre matériel	5 à 10
Bâtiments	Structure	100
	Façade	50
	Toiture	60
	Sols, murs et escaliers	50
	Revêtements des sols et des murs	40
	Avant-place	40
	Arbres et plantes	20
	Matériel de cuisine	40
	Salles de conférences	40
	Chauffage et ventilation	30
	Installations sanitaires	40
	Installations électriques	50
	Ascenseurs	40

Les droits d'utilisation de la propriété dans le canton de Berne, qui ont été acquis sans frais et qui reviennent au canton à la fin du prêt, n'ont pas été comptabilisés.

La valeur comptable des immobilisations est examinée pour déterminer toute perte de valeur résultant d'événements ou de changements indiquant que la valeur comptable de l'actif n'est pas recouvrable. Si tel est le cas, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, le cas échéant, l'ampleur de la perte de valeur. Toute modification des provisions pour perte de valeur figure dans l'état de la performance financière.

Stocks

Les stocks comprennent les timbres-poste (évalués à leur valeur nominale) détenus par l'Union à des fins d'exploitation, les souvenirs destinés à la vente (évalués au prix coûtant ou à la juste valeur, la valeur la plus faible étant retenue) et les CRI en stock (évalués au coût de production). Le stock des publications achevées est considéré comme n'ayant pas de valeur significative, et les coûts liés à la production des publications sont comptabilisés lorsqu'ils sont encourus. Le coût du combustible utilisé pour chauffer les locaux du siège est considéré comme un coût administratif et est comptabilisé à l'achat.

Immobilisations incorporelles

L'Union immobilise les achats de logiciels informatiques à partir de 5000 CHF. Les coûts des logiciels et des services de consultants chargés de la mise en œuvre des systèmes sont capitalisés et amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les coûts afférents au développement de logiciels internes sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Actifs nets

Les actifs nets comprennent l'excédent et le déficit de l'Union, les réserves constituées par l'organe directeur de l'Union, les soldes des fonds des autres entités faisant partie de l'Union (CRI, fonds volontaire et UPU* Clearing) ainsi que les soldes des fonds des entités contrôlées par l'Union qui sont prises en considération dans les états financiers consolidés (Coopérative télématique, Coopérative EMS et FAQs). Le solde des fonds des autres entités et des entités contrôlées est utilisé essentiellement pour des activités spécifiques. Les fonds des services de traduction ne font pas partie des actifs nets et ne sont pas pris en considération dans les états financiers.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées si l'Union a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

Créances

Les créances sont estimées selon la méthode des coûts amortis. Un correctif de valeur pour pertes est fixé pour tous les arriérés de paiement d'au moins deux ans (à compter de la date de facturation). Un taux d'intérêt de 5% est appliqué à tout solde impayé passé un délai de trois mois.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des opérations avec contrepartie directe, telles que la vente de services, sont comptabilisés à la date à laquelle un service rémunéré a été fourni. Les produits provenant des publications sont comptabilisés une fois les marchandises livrées dans leur totalité.

Les produits d'opérations sans contrepartie directe, tels que les contributions volontaires à des activités de développement, sont comptabilisés comme produits au moment où un accord avec un donateur devient contraignant, à moins que l'accord ne prévoie des conditions relatives à des résultats spécifiques ou au remboursement de soldes non dépensés, auquel cas une obligation compensatoire est comptabilisée jusqu'à ce que les conditions de l'accord aient été respectées. En l'absence d'accord contraignant, les produits sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les contributions statutaires sont comptabilisées comme produits au début de l'exercice auquel elles se rapportent. Les produits provenant des contributions aux Coopératives sont comptabilisés au début de l'année à laquelle ils se rapportent.

Information sectorielle

L'information sectorielle concerne les principaux programmes et les principales entités faisant partie de l'Union ou administrées par celle-ci, comme indiqué ci-après:

- Budget de l'Union, y compris le fonds social, le fonds de réserve, le fonds des activités spéciales et le fonds de maintenance de l'immeuble.
- Fonds volontaire et pour la coopération au développement, y compris tous les fonds volontaires et les fonds pour la coopération au développement et la coopération technique.
- Fonds des CRI, établi pour la comptabilisation des produits provenant de la vente des coupons et des dépenses connexes.
- Coopérative télématique.
- Coopérative EMS.
- UPU*Clearing.
- FAQs.

Chaque segment comprend les actifs, les passifs, les produits, les dépenses et les actifs nets. Les frais généraux de l'Union, y compris pour l'occupation du bâtiment du siège, à Berne, sont inclus dans le segment sur l'Union. Ils ne sont pas alloués à d'autres segments, puisqu'il n'y a pas de raison valable d'affecter les coûts à d'autres entités. Dans la consolidation, les contributions versées par l'Union à la Coopérative télématique et la rémunération des services fournis par celle-ci à l'Union sont éliminées.

Utilisation d'estimations

Les états financiers incluent nécessairement des montants fondés sur des estimations et des hypothèses établies par la Direction. Les estimations tiennent compte, notamment, de l'assurance maladie finançant des prestations définies, de la Caisse de prévoyance et d'autres obligations relatives aux prestations au personnel après la cessation de service, dont la valeur est calculée par un actuaire indépendant, des provisions pour les procédures judiciaires, du risque financier portant sur des comptes débiteurs et du degré de dépréciation des immobilisations. Les résultats réels peuvent s'écarter de ces estimations. Toute évolution des estimations est indiquée dans l'état de la performance financière correspondant à l'exercice durant lequel elle est déterminée.

Mise en œuvre des normes IPSAS

Toutes les normes en vigueur sont appliquées à la date des états financiers, en y incluant la nouvelle norme ci-dessous. Cette dernière n'a pas eu d'impact sur les comptes de l'UPU.

IPSAS	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IPSAS-40	Regroupements d'entreprises dans le secteur public	1 ^{er} janvier 2019

Par ailleurs, l'IPSAS Board a publié les deux nouvelles normes ci-dessous.

IPSAS	Intitulé	Date d'entrée en vigueur
IPSAS-41	Instruments financiers	1 ^{er} janvier 2022
IPSAS-42	Avantages sociaux	1 ^{er} janvier 2022

Si la norme 42 ne devrait pas influencer de manière significative sur les comptes de l'UPU, l'adoption de la norme 41 aura un impact lors de son application en 2022, notamment sur la méthode d'évaluation des placements et sur le du croire sur débiteurs.

Note 3 – Trésorerie et équivalents de trésorerie (en francs suisses)

	2019	2018
<i>Actifs courants</i>		
Petite caisse	17 567	27 100
<i>Comptes bancaires</i>		
Credit Suisse	10 086 001	11 337 149
UBS	1 036 986	3 827 730
PostFinance	4 501 876	6 479 305
BPS	1 180 446	1 139 646
<i>Sous-total des comptes bancaires</i>	<i>16 805 309</i>	<i>22 783 831</i>
<i>Dépôts à vue</i>		
Credit Suisse	24 638 241	28 919 594
PostFinance	1 000 559	1 000 559
<i>Sous-total des dépôts à vue</i>	<i>25 638 800</i>	<i>29 920 153</i>
Total de la trésorerie	42 461 675	52 731 083

Les avoirs sont généralement placés sur des comptes bancaires à accès immédiat et sur des comptes rémunérés (compte call, cash deposit account). En 2019, le taux d'intérêt moyen servi sur les comptes bancaires et les placements de l'Union a été de 0,3933% (0,2397% en 2018).

L'Union n'a pas d'ouvertures de crédits confirmées, mais des accords de facilités de caisse limités et informels avec les banques auprès desquelles elle a déposé des fonds. Ces accords peuvent être annulés par les banques à tout moment. Aucune facilité de caisse n'a été demandée en 2018 ou en 2019.

D'entente avec les donateurs, les fonds de coopération technique détenus en leur nom sont déposés dans la monnaie dans laquelle les dépenses sont comptabilisées (dollar des États-Unis ou franc suisse).

Les fonds des CRI et les fonds du FAQs sont détenus principalement en dollars des États-Unis (la monnaie de compte). Les fonds d'UPU*Clearing sont détenus principalement en dollars des États-Unis ou en euros, les monnaies dans lesquelles les règlements sont effectués dans le cadre du système.

Les montants totaux détenus, ventilés par monnaie, sont indiqués ci-après:

	<i>31 décembre 2019</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>31 décembre 2018</i>	<i>Pourcentage</i>
Francs suisses	28 612 896,57	67,4%	29 055 875,59	55,1%
Dollars des États-Unis	10 526 780,66	24,8%	18 445 212,45	35,0%
Euros	3 321 997,77	7,8%	5 229 995,24	9,9%
Total	42 461 675,00	100,0%	52 731 083,26	100,0%

Au 31 décembre 2019, sur le montant total des liquidités détenues, 16 070 477 CHF constituent des fonds de trésorerie disponibles détenus par l'Union. En 2018 ce montant s'élevait à 19 460 441 CHF. Le solde représente les liquidités détenues pour le compte des autres entités et des entités contrôlées incluses dans les états financiers consolidés. Le montant exact des liquidités détenues par chaque entité est indiqué dans l'état de la situation financière par segment (à la suite de la note 27).

L'Union réduit au minimum son exposition au risque de crédit en détenant la plupart de ses fonds auprès de banques bien notées par Fitch ou Standard and Poor's. Les soldes aux dates de présentation des états financiers sont indiqués ci-après:

	<i>AA+/AA-</i>	<i>A+</i>	<i>A</i>
Solde au 31 décembre 2019	5 502 435,31	35 761 227,42	–
Solde au 31 décembre 2018	7 479 864,22	3 827 730,05	40 256 743,18
	<i>BBB/BBB-</i>	<i>Non coté</i>	<i>Total</i>
Solde au 31 décembre 2019	1 180 445,72	17 566,55	42 461 675,00
Solde au 31 décembre 2018	1 139 646,11	27 099,70	52 731 083,26

Note 4 – Comptes débiteurs, avances et paiements anticipés (en francs suisses)

	31 décembre 2019 <i>Total non réglé</i>	31 décembre 2018 <i>Total non réglé</i>
<i>Créances courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	24 559 745	23 221 690
Fonds de coopération technique à recevoir	393 691	538 403
Fonds du FAQS à recevoir	954 359	1 313 034
Contributions à la Coopérative EMS à recevoir	53 470	156 043
Contributions à la Coopérative télématique à recevoir	107 121	82 331
Total des comptes débiteurs – Opérations sans contrepartie directe	26 068 385	25 311 500
<i>Créances courantes – Opérations avec contrepartie directe</i>		
Comptes débiteurs de l'Union	113 304	59 660
Comptes débiteurs UPU*Clearing	21 516 312	6 841 687
Comptes débiteurs fonds volontaire	538 470	506 845
Comptes débiteurs CRI	309 643	42 610
Comptes débiteurs Coopérative télématique	2 778 791	1 771 289
Total des comptes débiteurs – Opérations avec contrepartie directe	25 256 520	9 222 092
Total des créances courantes	51 324 905	34 533 592
<i>Créances non courantes – Opérations sans contrepartie directe</i>		
Contributions statutaires à recevoir	157 256	469 828
Total des comptes débiteurs	51 482 161	35 003 420

Les contributions statutaires représentent le montant total des fonds pour le financement du budget ainsi que les arriérés d'exercices antérieurs. La valeur d'une unité contributive est établie en francs suisses sur la base du budget annuel adopté par le CA. Le montant à recevoir inclut les intérêts perçus en vertu des dispositions du Règlement général de l'UPU.

Les fonds de coopération technique et les fonds volontaires représentent des montants établis sur la base de factures, d'accords conclus avec les donateurs ou d'engagements considérés comme fermes, au vu de l'expérience acquise. Les comptes débiteurs de la Coopérative télématique et de la Coopérative EMS représentent les montants dus au titre des cotisations annuelles des membres et de la vente de biens et de services, conformément aux statuts de ces organes, tels qu'adoptés par le CEP.

Le système de compensation UPU*Clearing joue un rôle d'intermédiaire de paiement. Les montants non réglés n'ont pas été compensés par les montants payables aux pays créditeurs, qui sont présentés en tant que passifs (comptes créditeurs).

L'analyse chronologique des créances échues est présentée ci-après:

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2017 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non réglées et compromises	2018/2019	Total des débiteurs net
Créances de l'Union	33 342 402,03	-33 342 402,03	-	24 830 305,19	24 830 305,19
Créances de la Coopérative télématique	293 621,55	-293 621,55	-	2 885 912,22	2 885 912,22
Créances de la Coopérative EMS	6 381,93	-6 381,93	-	53 469,56	53 469,56

Type de créance (en CHF)	Jusqu'au 31 décembre 2017 et pays sous sanctions	Provision pour créances douteuses et remise	Sous-total des créances non réglées et compromises	2018/2019	Total des débiteurs net
Créances au titre du fonds volontaire	104 778,07	-104 778,07	-	932 160,92	932 160,92
Créances au titre du FAQS	-	-30 250,72	-30 250,72	984 609,53	954 358,81
Créances UPU*Clearing	-	-	-	21 516 311,55	21 516 311,55
Créances CRI	-	-	-	309 643,16	309 643,16
Total	33 747 183,58	-33 777 434,30	-30 250,72	51 512 412,13	51 482 161,41

	31 décembre 2018 (en CHF)	Augmentation	Diminution	Utilisation	31 décembre 2019 (en CHF)
<i>Provisions</i>					
<i>Opérations sans contrepartie directe</i>					
Contributions statutaires	31 866 414,81	1 311 306,57			33 177 721,38
Fonds volontaire	160 856,26		146 856,26		14 000,00
Coopérative télématique	96 613,02	1 014,64			97 627,66
Coopérative EMS	5 049,86	1 332,07			6 381,93
Fonds du FAQS	6 404,14	23 846,58			30 250,72
Sous-total des opérations sans contrepartie directe	32 135 338,09	1 337 499,86	146 856,26	-	33 325 981,69
<i>Opérations avec contrepartie directe</i>					
Union	168 525,65		3 845,00		164 680,65
Coopérative télématique	199 393,35		3 399,46		195 993,89
Fonds volontaire	115 109,27		24 331,20		90 778,07
Sous-total des opérations avec contrepartie directe	483 028,27	-	31 575,66	-	451 452,61
Provision totale	32 618 366,36	1 337 499,86	178 431,92	-	33 777 434,30

Note 5 – Stocks (en francs suisses)

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<i>Stocks</i>		
Stock de timbres-poste et souvenirs de l'UPU	96 018	89 278
Stock de codes à barres	16 432	24 535
Stock de CRI	67 770	82 513
Total des stocks	180 220	196 326

Les timbres-poste, comptabilisés à leur valeur nominale, représentent le stock disponible utilisé à des fins d'exploitation. Les souvenirs de l'UPU représentent les articles destinés à la vente qui sont évalués au prix coûtant et dépréciés pour tenir compte des articles endommagés ou obsolètes. Les codes à barres sont détenus dans un fonds distinct, en vue de leur vente aux postes, qui les utiliseront à des fins d'étiquetage. Les CRI, évalués au coût de production, représentent les coupons en stock à la date d'établissement des états financiers. Un stock permanent est conservé pour tous les articles, et des inventaires physiques sont effectués au moins une fois par an pour vérifier le niveau des stocks. La valeur des codes à barres et des CRI retirés de la vente est passée par pertes et profits durant l'année au cours de laquelle ils deviennent obsolètes. La valeur des souvenirs de l'UPU endommagés ou obsolètes est réduite pour refléter la valeur actuelle. Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

Note 6 – Autres actifs courants (en francs suisses)

	2019	2018
<i>Autres actifs courants</i>		
Actifs transitoires	3 785 505,01	2 721 997,57
Avances au personnel	668 130,02	570 970,13
Autres avances	669 184,28	327 608,79
Avances pour impôts	447 034,30	568 324,75
Total des autres actifs courants	5 569 853,61	4 188 901,24
<i>Autres actifs non courants</i>		
Avances au personnel (fonds social)	32 490,00	24 633,44
Total des autres actifs	5 602 343,61	4 213 534,68

Les avances au personnel représentent la valeur des avances sur traitement, les prêts du fonds social, les indemnités pour frais d'études, les avances de missions des coordonnateurs régionaux de projet ainsi que celles du personnel.

Les autres avances correspondent aux avances de missions des consultants, aux avances des consultants externes, aux interprètes, aux avances de caisse des coordonnateurs régionaux de projet, à l'avance de la machine à affranchir se trouvant à l'expédition ainsi que le compte courant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) SCA.

En ce qui concerne les avances pour impôts, les valeurs comprennent l'impôt anticipé en francs suisses et en dollars des États-Unis, la TVA, le droit de timbre à récupérer ainsi que les avances versées au personnel pour le paiement des impôts aux autorités fiscales des États-Unis d'Amérique en attendant le remboursement par le Gouvernement américain. Le montant des avances pour le paiement des impôts est présenté en valeur nette.

Note 7 – Placements (en francs suisses)

	2019	2018
<i>Placements courants</i>		
Dépôts et obligations à moins d'un an	50 229 628	38 797 813
Sous-total	50 229 628	38 797 813
<i>Placements non courants</i>		
Dépôts et obligations à plus d'un an	66 683 128	69 346 428
Total des placements	116 912 756	108 144 241

Des fonds sont placés en dépôt pour des périodes allant de quatre à dix-huit mois. La partie de ces placements échue en 2020 est présentée comme placements courants.

L'Union investit les fonds qui ne sont pas destinés à une utilisation immédiate pour le compte du FAQS. Les fonds sont gérés par un gestionnaire de fonds externe et investis dans des obligations en dollars des États-Unis. À la date d'établissement des états financiers, le montant de ces obligations était de 70 892 755,59 CHF, dont 4 209 627,61 CHF seront échus en 2020.

Ces investissements sont ventilés par entité dans l'état de la situation financière présenté à la suite de la note 27.

L'ensemble des obligations est noté de A- à AA+, sur la base des notations de Standard and Poor's au 31 décembre 2019. Les dépôts auprès du Credit suisse sont notés A.

Note 8 – Matériel (en francs suisses)

	<i>Matériel informatique</i>	<i>Autre matériel</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2018	3 344 918,03	1 983 970,61	5 328 888,64
Ajouts	808 791,44	9 649,53	818 440,97
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2018	4 153 709,47	1 993 620,14	6 147 329,61
Différence de change	–	–274,42	–274,42
Net	4 153 709,47	1 993 345,72	6 147 055,19
Net 31 décembre 2018	4 153 709,47	1 993 345,72	6 147 055,19
Ajouts	488 146,13	59 944,68	548 090,81
Cessions	–80 667,72	–	–80 667,72
Coût au 31 décembre 2019	4 561 187,88	2 053 290,40	6 614 478,28
Différence de change		1 256,63	1 256,63
Net	4 561 187,88	2 054 547,03	6 615 734,91
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier 2018	2 340 262,66	1 132 806,05	3 473 068,71
Amortissement 2018	381 134,07	188 311,18	569 445,25
Perte sur les équipements cédés	–	–	–
Amortissement cumulé au 31 décembre 2018	2 721 396,73	1 321 117,23	4 042 513,96
Amortissement 2019	653 353,78	184 777,02	838 130,80
Cessions	–85 288,75	–	–85 288,75
Perte sur les équipements cédés	4 621,03	–	4 621,03
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	3 294 082,79	1 505 894,25	4 799 977,04
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	1 432 312,74	672 228,49	2 104 541,23
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	1 267 105,09	548 652,78	1 815 757,87

Tout le matériel répertorié dans les inventaires est évalué au coût d'acquisition diminué de l'amortissement des coûts sur une base linéaire. Les meubles et le mobilier (sauf les sièges) sont amortis sur une durée d'utilité de dix ans. Tous les autres équipements et les sièges sont amortis sur une durée d'utilité de cinq ans. Les actifs patrimoniaux, dont des œuvres d'art léguées et les collections de timbres-poste, ne sont pas comptabilisés en tant qu'actifs dans l'état de la situation financière

Note 9 – Immobilisations incorporelles (en francs suisses)

	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2018	1 057 899,20	–	1 057 899,20
Ajouts	253 712,99	–	253 712,99
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2018	1 311 612,19	–	1 311 612,19

	<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Total</i>
Ajouts	124 061,33	434 040,46	558 101,79
Cessions	–	–	–
Coût au 31 décembre 2019	1 435 673,52	434 040,46	1 869 713,98
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2018	687 526,75	–	687 526,75
Amortissement 2018	120 448,53	–	120 448,53
Amortissement cumulé au 31 décembre 2018	807 975,28	–	807 975,28
Amortissement 2019	177 561,33	–	177 561,33
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	985 536,61	–	985 536,61
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	503 636,91	–	503 636,91
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	450 136,91	434 040,46	884 177,37

Le coût des services des prestataires et le coût d'achat des logiciels sont capitalisés sur une durée d'utilité de cinq ans. Les travaux en cours sont les montants investis dans la refonte du site Web de l'UPU.

Note 10 – Terrains et constructions (en francs suisses)

	<i>Bâtiment</i>	<i>Travaux en cours</i>	<i>Subventions non remboursables</i>	<i>Total</i>
Coût au 1 ^{er} janvier 2017	35 017 683,67	–	–993 403,00	34 024 280,67
Ajouts	265 446,60	–	–	265 446,60
Transfert	–	–	–	–
Coût au 31 décembre 2017	35 283 130,27	–	–993 403,00	34 289 727,27
Ajouts	4 266,95	–	–	4 266,95
Transfert	–56 833,10	–	–	–56 833,10
Coût au 31 décembre 2018	35 230 564,12	–	–993 403,00	34 237 161,12
Ajouts	–	–	–	–
Transfert	–	–	–	–
Coût au 31 décembre 2019	35 230 564,12	–	–993 403,00	34 237 161,12
Amortissement cumulé au 1 ^{er} janvier 2017	7 905 901,85	–	–113 183,55	7 792 718,30
Amortissement 2017	1 233 672,89	–	–22 316,23	1 211 356,66
Amortissement cumulé au 31 décembre 2017	9 139 574,74	–	135 499,78	9 004 074,96
Amortissement 2018	1 251 999,20	–	–22 316,23	1 229 682,97
Amortissement cumulé au 31 décembre 2018	10 391 573,94	–	–157 816,01	10 233 757,93
Amortissement 2019	1 263 309,57	–	–22 316,23	1 240 993,34
Amortissement cumulé au 31 décembre 2019	11 654 883,51	–	–180 132,24	11 474 751,27
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	24 838 990,18	–	–835 586,99	24 003 403,19
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	23 575 680,61	–	–813 270,76	22 762 409,85

Le bâtiment du siège de l'Union, construit entre 1968 et 1970, est situé à Weltpoststrasse 4, Berne (Suisse). D'importantes rénovations, y compris la transformation de la façade et la rénovation de l'espace de conférences, ont été entreprises entre 2010 et 2014.

La valeur du bâtiment a été évaluée dans le cadre d'une évaluation indépendante réalisée par des consultants externes. Elle représente la valeur estimée du bâtiment à neuf (coût présumé de la construction) y compris la valeur estimée des rénovations et des réparations majeures apportées depuis l'occupation d'origine diminuée de l'amortissement cumulé jusqu'au 1^{er} janvier 2010. Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2011 inclut l'amortissement jusqu'à la fin de 2010, tel que déterminé dans le cadre de l'évaluation indépendante.

Le bâtiment est construit sur un terrain utilisé en vertu des droits conférés par la ville de Berne. Les droits de superficie ont été acquis sans frais et expirent le 1^{er} avril 2067. Puisque l'Union n'a pas le droit de céder les droits de superficie, lesquels reviennent à la ville de Berne s'ils ne sont pas renouvelés, aucune valeur n'a été comptabilisée. En 1970, la ville de Berne a octroyé à l'Union une subvention non remboursable d'un million de francs suisses pour contribuer à la construction du bâtiment du siège. La subvention a été amortie sur la durée d'utilité restante de quarante ans, déterminée sur la base de la durée d'utilité de chacune des composantes du bâtiment.

Les subventions non remboursables ont été versées par la ville de Berne, le programme «Bâtiments» et la Fondation des immeubles pour les organisations internationales.

Note 11 – Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs comprennent les factures non réglées des fournisseurs, y compris la réévaluation des factures dues dans d'autres monnaies que le franc suisse (valeurs en francs suisses).

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Passifs transitoires CRI	18 382	24 717
Créditeurs UPU*Clearing	21 505 602	7 388 875
Créditeurs FAQS	50 704	776 798
Ambassade de Finlande	6 300	4 200
Ambassade de Dominicaine (Rép.)	2 100	2 100
Ambassade de Belgique	5 367	5 367
UNHCR	8 000	–
Total des charges à payer	21 596 455	8 202 056
Comptes créditeurs	3 468 379	3 482 834
Total des comptes créditeurs et des charges à payer	25 064 834	11 684 891

Note 12 – Prestations au personnel

Les prestations au personnel comprennent:

- les prestations à court terme au personnel, y compris le traitement et autres allocations, les primes d'affectation, les allocations pour frais d'études des enfants à charge, le congé annuel, le congé de maladie et l'assurance maladie et accident;
- les prestations après la cessation de service, y compris les prestations versées à la cessation de service (primes de rapatriement, frais de rapatriement et frais de transport des effets personnels), les indemnités pour incapacité, l'assurance pour le conjoint survivant et les indemnités supplémentaires pour les fonctionnaires élus et les prestations en cas de décès;
- les prestations au titre des régimes à prestations définies, y compris la Caisse de prévoyance et l'assurance maladie après la cessation de service;
- les prestations versées en cas de résiliation d'emploi, y compris une indemnité due aux membres du personnel au bénéfice d'un contrat permanent ou de durée déterminée lorsque l'Union met fin à leur nomination avant la fin de leur contrat.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, l'Union comptabilise les engagements au titre des prestations au personnel dans ses états financiers comme suit (en francs suisses):

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
<i>Passifs courants</i>		
Congé annuel	2 206 344,76	1 976 592,09
Heures supplémentaires	86 980,86	70 438,59
Sous-total des passifs courants	2 293 325,62	2 047 030,68
<i>Passifs non courants</i>		
Rapatriement – Déménagement et voyages	894 611,58	807 693,79
Prime de rapatriement	1 572 956,10	1 385 739,21
Assurance maladie après la cessation de service	50 935 279,68	35 386 434,23
Indemnités en cas de décès	82 137,80	75 528,94
<i>Sous-total</i>	<i>53 484 985,16</i>	<i>37 655 396,17</i>
Caisse de prévoyance et fonds de pension	223 437 567,43	202 702 921,11
Indemnité complémentaire pour les fonctionnaires élus	1 127 617,64	1 117 617,53
Indemnité de vie chère	770 088,46	877 475,06
Assurance du conjoint survivant	–	–
<i>Sous-total de la Caisse de prévoyance</i>	<i>225 335 273,53</i>	<i>204 698 013,70</i>
Sous-total des passifs non courants	278 820 258,69	242 353 409,87
Total des prestations au personnel	281 113 584,31	244 400 440,55

Régimes à prestations définies: l'Union a mis en place deux régimes à prestations définies concernant les pensions de retraite et l'assurance maladie après la cessation de service, comme indiqué ci-après:

- Caisse de prévoyance: la Caisse de prévoyance de l'UPU fournit des prestations en matière de retraite, de décès et d'invalidité pour le personnel du Bureau international de l'UPU et des services de traduction (qui sont employés aux mêmes conditions que les autres membres du personnel du Bureau international). La Caisse de prévoyance est organisée comme une fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse et elle est supervisée par l'autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. Elle est soumise à la vérification du Vérificateur extérieur, désigné par la Confédération suisse. Les frais d'administration de la Caisse de prévoyance encourus par le Secrétariat du Bureau international sont à la charge de l'Union. Les coûts liés à la rémunération de l'actuaire et à l'investissement des fonds relatifs à la Caisse de prévoyance sont à la charge de celle-ci.
- La Caisse de prévoyance comprend un fonds de prévoyance et un fonds de pension administrés séparément par un Conseil de gestion, lequel est composé du Président du CA, du Directeur général du Bureau international et d'un membre du personnel désigné par les participants actifs. Le fonds de pension est un fonds fermé dont les prestations sont réservées aux personnes qui étaient membres de la Caisse de prévoyance au 31 décembre 1963. Tous les autres membres du personnel et retraités sont couverts par le fonds de prévoyance.
- Les membres du personnel et l'UPU fournissent des contributions. Les cotisations des membres du personnel dépendent de la période d'affiliation. La cotisation de l'UPU est égale au double de celle du participant. L'UPU est responsable de tout passif non financé.
- Assurance maladie après la cessation de service: l'Union a aussi l'obligation contractuelle de fournir aux membres du personnel des prestations médicales après la cessation de service, sous la forme de primes d'assurance pour l'assurance maladie et accident. La valeur actuelle des obligations relatives aux prestations définies pour cette assurance est calculée selon la méthode du coût unitaire projeté et par soustraction des futures sorties de trésorerie estimées en appliquant un taux d'actualisation fondé à la fois sur des obligations de sociétés de premier ordre libellées en francs suisses et sur des obligations d'État suisses. Le plan n'est pas financé et ne comprend aucun actif détenu par un fonds pour les prestations à long terme au personnel.

- Les membres du personnel retraités et leurs conjoints, enfants à charge et survivants, ont droit à l'assurance maladie après la cessation de service. Conformément aux Statut et Règlement du personnel de l'Union, 50% de la prime d'assurance maladie mensuelle, y compris pour les conjoints et les enfants à charge, sont payés par l'Union.
- Des évaluations actuarielles sont réalisées tous les ans pour la Caisse de prévoyance et l'assurance après la cessation de service, selon la méthode du coût unitaire projeté.
- Le taux d'escompte (taux d'actualisation) utilisé se monte à 0,25% et se base sur la recommandation émise par la Chambre suisse des experts en caisses de pension sur la durée du portefeuille. Un taux de 0,25% paraît approprié au vu de la fourchette recommandée pour une durée située entre quinze et vingt ans.
- Le taux de rendement escompté sur les actifs se monte à 0,25%, en conformité avec la norme IPSAS 39. À ce sujet, nous rappelons que la norme IPSAS 39 n'autorise plus de différentiel entre le rendement attendu et le taux d'escompte pour la détermination de la charge de prévoyance. Cela explique pourquoi nous posons désormais en équivalence le rendement attendu avec le taux d'escompte proposé.
- Les actifs du régime étaient investis dans les classes ci-après au 31 décembre 2019:
 - Liquidités: 1,09%.
 - Obligations en francs suisses: 15,11%.
 - Obligations en monnaies étrangères: 8,60%.
 - Actions en francs suisses: 25,63%.
 - Actions en monnaies étrangères: 25,78%.
 - Immobilier: 23,08%.
 - Prêts:0,72%.
- Le montant des contributions de l'employeur s'est monté à 10 900 000 CHF en 2019. Ce montant inclus un paiement de 3 723 500 CHF des garanties de l'Union. Le montant des cotisations prévu pour 2020 devrait se situer à 10 900 000 CHF et inclut le montant des garanties de 3 723 500 CHF.
- Le total des engagements pour les prestations couvertes par les deux régimes, à l'exclusion des engagements concernant les services de traduction, est indiqué ci-après:

	<i>31 décembre 2019</i> <i>Caisse</i> <i>de prévoyance</i>	<i>31 décembre 2019</i> <i>Assurance maladie</i> <i>après la cessation</i> <i>de service</i>
Taux d'actualisation	0,25%	0,25%
Rendement escompté des actifs du régime	0,25%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	2,00%
Futures augmentations des pensions	–	–
Inflation des coûts médicaux	3,60%	3,60%
Probabilité de sortie	LPP 2015	LPP 2015
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Duration moyenne de l'obligation de prestation(en années)	18,46	22,88
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2019	420 478 046	35 386 434
Coût des intérêts	3 507 603	297 040
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	12 470 760	1 528 749
Prestations fournies (net des rachats)	–10 657 452	–997 496
(Gain) perte actuarielle sur l'obligation	51 133 344	14 720 553
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2019	476 932 301	50 935 280

	31 décembre 2019 Caisse de prévoyance	31 décembre 2019 Assurance maladie après la cessation de service
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2019	215 780 032	–
Rendement escompté des actifs du régime	1 815 268	–
Contributions de l'employeur	10 648 811	–
Contributions des employés	3 224 673	–
Prestations versées	–13 882 125	–
Gains (pertes) actuariels sur les actifs du régime	34 010 369	–
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2019	251 597 028	–
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2019	476 932 301	50 935 280
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2019	251 597 028	–
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	225 335 273	50 935 280
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	3 507 603	297 040
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	12 470 760	1 528 749
Rendement escompté des actifs du régime	–1 815 268	–
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	14 163 095	1 825 789
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	–48 505 134	–9 244 918
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	–2 628 210	–5 475 635
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	34 010 369	–
Montant reconnu dans les actifs nets	–17 122 975	–14 720 553

	31 décembre 2018 Caisse de prévoyance	31 décembre 2018 Assurance maladie après la cessation de service
Taux d'actualisation	0,85%	0,85%
Rendement escompté des actifs du régime	0,85%	–
Futures augmentations de traitement	2,00%	2,00%
Futures augmentations des pensions	0,00%	–
Inflation des coûts médicaux	3,25%	3,25%
Probabilité de sortie	LPP 2015	LPP 2015
Tables de mortalité et d'invalidité	VZ 2015	VZ 2015
Duration moyenne de l'obligation de prestation(en années)	17,54	20,71
Valeur actuelle de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2018	426 575 047	32 587 976
Coût des intérêts	2 930 550	225 355

	31 décembre 2018 Caisse de prévoyance	31 décembre 2018 Assurance maladie après la cessation de service
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	15 778 381	1 479 186
Prestations fournies (net des rachats)	-14 089 670	-888 901
(Gains) pertes actuarielles sur l'obligation	-10 716 262	1 982 818
Valeur de l'obligation au 31 décembre 2018	420 478 046	35 386 421
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2018	231 631 085	-
Rendement escompté des actifs du régime	1 603 860	-
Contributions de l'employeur	9 419 992	-
Contributions des employés	3 234 050	-
Prestations versées	-14 089 670	-
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	-16 019 285	-
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2018	215 780 032	-
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la situation financière</i>		
Valeur actuelle des obligations au 31 décembre 2018	420 478 046	35 386 421
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2018	215 780 032	-
Passif comptabilisé dans l'état de la situation financière	204 698 014	35 386 421
<i>Montants comptabilisés dans l'état de la performance financière</i>		
Coût des intérêts	2 930 550	225 355
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	12 544 331	1 479 186
Rendement escompté des actifs du régime	-1 603 860	-
Montant comptabilisé dans l'état de la performance financière	13 871 021	1 704 541
<i>Montants comptabilisés dans les actifs nets</i>		
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses financières	11 072 731	-628 128
Gain (perte) actuariel dû aux changements d'hypothèses démographiques	-	-
Gain (perte) actuariel dû à l'expérience	-356 469	-1 354 690
Gain (perte) actuariel sur les actifs du régime	16 019 285	-
Montant reconnu dans les actifs nets	5 303 023	1 982 818

Conformément au § 147, lettre a), de la norme IPSAS 39, nous avons mesuré la sensibilité de la valeur actuelle de l'obligation ainsi que de la charge de prévoyance à divers paramètres sélectionnés ayant une influence notable. Dans le cas d'espèce, nous avons choisi de quantifier l'impact d'une variation des éléments suivants:

- Taux d'actualisation.
- Augmentation future des salaires (plan de pensions uniquement).
- Indexation des pensions (plan de pensions uniquement).
- Longévité.
- Augmentation des primes d'assurance maladie (participation aux primes d'assurance maladie uniquement).

Les sensibilités de l'obligation de prestations et de la charge de prévoyance du plan de pensions sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2019</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2019</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour l'année 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	476 932 302		18 242 920	
Taux d'escompte	0,25%	–0,50%	523 006 290	9,66%	20 753 128	13,76%
		+0,50%	436 984 693	–8,38%	16 129 925	–11,58%
Taux de croissance des salaires	2,00%	–0,50%	467 363 406	–2,01%	17 351 012	–4,89%
		+0,50%	487 366 855	2,19%	19 242 382	5,48%
Adaptation des pensions	0,00%	+0,50%	509 932 589	6,92%	19 558 978	7,21%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	492 483 574	3,26%	18 722 759	2,63%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations de la Caisse de prévoyance pour 2018</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2018</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour l'année 2019</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	420 478 046	–	15 695 433	–
Taux d'escompte	0,85%	–0,50%	458 692 691	9,09%	17 759 693	13,15%
		+0,50%	387 146 090	–7,93%	13 948 776	–11,13%
Taux de croissance des salaires	2,00%	–0,50%	412 663 853	–1,86%	14 941 761	–4,80%
		+0,50%	428 937 551	2,01%	16 557 820	5,49%
Adaptation des pensions	0,00%	+0,50%	448 208 061	6,59%	16 762 282	6,80%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	433 356 848	3,06%	16 068 880	2,38%

Nous pouvons remarquer une forte sensibilité au taux d'escompte ainsi qu'à l'hypothèse d'adaptation des pensions.

Les sensibilités de l'obligation pour la participation à la prime d'assurance maladie sont les suivantes:

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2019</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2019</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour l'année 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	50 935 280	–	2 438 984	–
Taux d'escompte	0,25%	–0,50%	57 153 123	12,21%	2 867 945	17,59%
		+0,50%	45 652 095	–10,37%	2 085 704	–14,48%
	3,60%	–1,00%	41 507 784	–18,51%	1 813 277	–25,65%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2019</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2019</i>	<i>Impact (en %)</i>	<i>Coûts des services attendus pour l'année 2020</i>	<i>Impact (en %)</i>
Inflation future des frais médicaux		+1,00%	63 580 352	24,83%	3 329 639	36,52%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	53 642 341	5,31%	2 560 942	5,00%

<i>Sensibilité de l'obligation de prestations pour la participation à la prime d'assurance maladie en 2018</i>						
<i>Paramètre</i>	<i>Valeur de base</i>	<i>Variation</i>	<i>Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2018</i>	<i>Impact en %</i>	<i>Coûts des services attendus pour l'année 2019</i>	<i>Impact (en %)</i>
Variante de base	–	–	35 386 434	–	1 528 749	–
Taux d'escompte	0,85%	–0,50%	39 249 083	10,92%	1 783 453	16,66%
		+0,50%	32 067 573	–9,38%	1 317 357	–13,83%
Inflation future des frais médicaux	3,25%	–1,00%	29 400 142	–16,92%	1 150 403	–24,75%
		+1,00%	43 266 916	22,27%	2 061 103	34,82%
Longévité	VZ2015 Gen	+ un an d'espérance de vie	37 112 053	4,88%	1 597 294	4,48%

Nous pouvons remarquer qu'une variation d'un point de l'hypothèse d'inflation des frais médicaux impacte d'environ 20% la valeur actuelle de l'obligation en lien avec la participation à la prime d'assurance maladie.

Avec l'adoption de la norme IPSAS 39 en 2018, l'Union reconnaît les gains et pertes actuariels liés à la Caisse de prévoyance et à l'assurance maladie après le service directement dans un élément séparé de son actif net. Le montant cumulé au 31 décembre 2019 se monte à 144 531 458 (112 687 930 au 31 décembre 2018).

(Gains) pertes actuarielles reconnues dans les actifs nets

<i>Assurance maladie après la cessation de service</i>	2019	2018
(Gains) pertes actuarielles	–	–
– dû aux changements d'hypothèses financières	9 244 918	628 128
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	–	–
– dû à l'expérience	5 475 635	1 354 690
Montant reconnu dans les actifs nets	14 720 553	1 982 818
Montant cumulé, (gains) pertes actuarielles, reconnu dans les actifs nets	3 095 472	–11 625 081

<i>Caisse de prévoyance</i>	2019	2018
(Gains) pertes actuarielles	–	–
– dû aux changements d'hypothèses financières	48 505 134	–11 072 731
– dû aux changements d'hypothèses démographiques	–	–
– dû à l'expérience	2 628 210	356 469

<i>Caisse de prévoyance</i>	2019	2018
(Gain) perte sur la fortune du plan	-34 010 369	16 019 285
Montant reconnu dans les actifs nets	17 122 275	5 303 023
Montant cumulé, (gains) pertes actuarielles, reconnu dans les actifs nets	141 435 986	124 313 011
Montant total cumulé (assurance maladie et caisse de prévoyance) reconnu dans les actifs nets	144 531 458	112 687 930

L'organisation a l'obligation contractuelle de fournir un certain nombre de prestations après la cessation de service, y compris:

- une prime de rapatriement, les frais de voyage de rapatriement et les frais de transport des effets personnels des membres du personnel recrutés sur le plan international au moment de la cessation de service;
- les prestations en cas de décès prévoyant des indemnités supplémentaires pour les membres du personnel;
- l'assurance-vie;
- l'assurance pour les survivants;
- les prestations de retraite supplémentaires pour les fonctionnaires élus (pension de retraite minimale garantie pour le Directeur général et le Vice-Directeur général).

La valeur estimée de ces obligations à la date d'établissement des états financiers, sur la base de l'évaluation actuarielle réalisée par un actuaire indépendant, est indiquée ci-après (en francs suisses):

	<i>31 décembre 2019</i>	<i>31 décembre 2018</i>
Rapatriement – Déménagement et voyages	894 611,58	807 693,79
Prime de rapatriement	1 572 956,10	1 385 739,21
Prestations en cas de décès	82 137,80	75 528,94
Total des prestations après la cessation de service	2 549 705,48	2 268 961,94

Prestations à court terme et congé annuel: l'organisation a également des passifs comptabilisés pour les prestations à court terme ci-après, dont la valeur est établie sur la base du montant dû à chaque membre du personnel à la date d'établissement des états financiers:

- Congé annuel: les membres du personnel ont droit à trente jours de congé annuel et peuvent cumuler jusqu'à soixante jours de congé, sur lesquels trente sont payables au moment de la cessation de service.
- Heures supplémentaires: les membres du personnel ont droit à une compensation en espèces pour les heures supplémentaires accumulées au terme d'un délai prévu dans les Statuts et Règlements du personnel.

Note 13 – Recettes différées et encaissements par anticipation (en francs suisses)

	<i>31 décembre 2019</i>	<i>31 décembre 2018</i>
Avoirs à disposition	5 202 034,13	4 169 822,22
Créditeurs UPU*Clearing (avoirs à disposition)	2 550 722,01	3 334 668,51
Contributions facturées d'avance UPU*Clearing	251 832,80	256 493,28
CRI vendus	1 693 117,00	1 207 662,12
Avoirs à disposition FAQs	74 179 872,64	77 749 770,45
Sous-total des encaissements par anticipation	83 877 578,58	86 718 416,58
Contributions statutaires facturées en avance	37 935 800,00	36 304 343,00
Plans intégraux pluriannuels financés par les pays	64 601,85	41 456,62

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Fonds de garantie du projet SPP*Clearing	394 642,17	368 331,35
Recettes différées de la Coopérative télématique pour projets spéciaux	169 020,73	354 817,32
Contributions volontaires facturées en avance (fonds volontaires)	412 500,00	452 500,00
Fonds volontaire (soumis à conditions)	6 065 120,65	6 060 283,25
Fonds en dépôt	126 335,13	310 930,00
Projets du FAQS en cours	33 888 377,37	29 398 759,56
Sous-total des recettes différées	79 056 397,90	73 291 421,10
Total des recettes différées et des encaissements par anticipation	162 933 976,48	160 009 837,68

L'Union perçoit les contributions statutaires correspondant à des exercices futurs comptabilisées au début de l'exercice couvert par l'évaluation. En outre, les contributions volontaires en faveur du développement soumises à conditions (opérations sans contrepartie) sont comptabilisées comme produits lorsque les services couverts par la contribution volontaire sont rendus. Tous les montants indiqués représentent la juste valeur.

L'UPU reçoit des contributions volontaires soumises à certaines conditions. Les fonds reçus de tierces parties sont utilisés pour appuyer la mise en œuvre de divers projets. Ces fonds sont comptabilisés en tant que produits lorsque les dépenses sont encourues. À la fin de l'exercice, les fonds inutilisés sont comptabilisés dans les recettes différées en tant que fonds volontaires soumis à conditions.

Les CRI sont vendus aux bureaux de poste en vue de leur revente aux particuliers. Les bureaux de poste peuvent renvoyer les coupons inutilisés à l'UPU.

Les créiteurs UPU*Clearing (avoirs à disposition et transitoires) représentent le total des avoirs à disposition de certains pays qui ont mis en dépôt une somme d'argent en garantie du paiement et des passifs transitoires de l'année.

Le FAQS détient des fonds pour le compte des Pays-membres en vue de leur utilisation aux fins de l'amélioration de la qualité de leurs services postaux. L'utilisation de ces fonds dépend des divers projets approuvés par le Conseil fiduciaire du FAQS. Les Pays-membres peuvent recevoir des avances pouvant couvrir jusqu'à 80% des coûts des projets approuvés, le solde étant versé lors de l'approbation du rapport de projet final par le Conseil fiduciaire. La situation concernant les fonds détenus pour le compte de Pays-membres créiteurs à la date d'établissement des états financiers est indiquée ci-après (en francs suisses):

<i>Avoirs du FAQS détenus pour les projets en cours</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Capitaux, projets en cours	58 659 194,69	50 624 202,05
Avances de fonds pour les projets	-24 770 817,32	-21 225 442,49
Projets du FAQS en cours	33 888 377,37	29 398 759,56

Note 14 – Emprunts

L'Union a emprunté des fonds à la Confédération suisse pour la construction du bâtiment de son siège, à Berne, durant la période 1968–1970. Le prêt était à l'origine soumis à intérêts, mais, en 1996, le Département fédéral des affaires étrangères a accepté de renoncer à tout nouveau versement d'intérêts. Actuellement, le prêt ne donne lieu qu'au remboursement du principal. La valeur de la remise d'intérêts en 2019 était de 4276 CHF (à 1,15%); le prêt sera totalement remboursé au 31 décembre 2020.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Passifs courants	375 760	375 760
Passifs exigibles à deux-cinq ans	–	375 756
Passifs exigibles à plus de cinq ans	–	–
Total des emprunts évalués à leur valeur nominale	375 760	751 516

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Moins l'actualisation du montant dû après douze mois	–	–12 768
Valeur nette dans l'état de la situation financière	375 760	738 748

Note 15 – Provisions

L'Union a constitué les provisions ci-après au titre de ses engagements non réglés (en francs suisses):

Provision pour actions en justice au 1 ^{er} janvier 2018	2 556 000
Augmentation	152 000
Diminution	–402 000
Utilisation	–1 854 000
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2018	452 000
Augmentation	–
Diminution	–200 000
Utilisation	–102 000
Provision pour actions en justice au 31 décembre 2019	150 000

L'Union peut être partie à des procédures judiciaires dans le cadre de ses activités courantes. Les événements survenus avant le 31 décembre 2019 ont créé certaines obligations juridiques à la date d'établissement des états financiers. Comme il est probable que ces obligations doivent faire l'objet d'un règlement ultérieur et que les montants des règlements peuvent être estimés de manière fiable, une provision pour frais de procédure a été constituée. À la fin de 2019, la plupart des cas ont été jugé et réglé financièrement. Sur la base des informations disponibles, le montant de la provision a donc été revu et se monte à 150 000 CHF.

Note 16 – Fonds en dépôt pour les services de traduction

Les comptes courants avec les services de traduction ne sont pas considérés comme des instruments financiers car ils ne généreront aucune entrée ni sortie de fonds.

L'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (arabe, anglais et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Chaque groupe possède un comité de gestion élu par ses membres, adopte son propre règlement, approuve son propre budget, nomme les membres de son propre personnel et établit ses propres règles internes. Chaque groupe est responsable du financement de ses activités sur la base des contributions annuelles versées par les membres. Les fonds de chaque groupe linguistique appartiennent aux membres du groupe.

L'Union fournit des services de comptabilité pour chaque groupe, y compris pour l'encaissement des recettes, le règlement des dépenses et l'établissement des rapports comptables. Les finances de chaque groupe sont vérifiées par le Vérificateur extérieur de l'Union. L'Union fournit des services d'appui administratif au personnel de chaque groupe linguistique à titre gracieux. Les membres du personnel de chaque groupe linguistique participent à la Caisse de prévoyance et bénéficient de toutes les autres prestations au personnel accordées par l'Union convenues par le comité de gestion du groupe. Chaque groupe linguistique est seul responsable des obligations résultant de la participation de son personnel aux régimes de prestations de l'Union.

Les fonds détenus pour le compte de chaque groupe linguistique, qui représentent l'excédent des recettes sur les dépenses, sont comptabilisés en tant que passifs de l'Union. Les montants détenus sont calculés selon la méthode de la comptabilité de caisse et ne comprennent ni les actifs (comptes débiteurs) ni les passifs (prestations à long terme aux employés). Ci-dessous figure le montant pour chaque groupe linguistique (en francs suisses):

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Arabe (STAR)	4 750 019	4 493 836
Anglais (STAN)	2 162 417	2 268 588
Portugais (STPO)	578 054	451 693
Total	7 490 490	7 214 116

Les recettes, dépenses, actifs, passifs et actifs nets des services de traduction ne sont pas consolidés dans les comptes de l'Union. Chaque service de traduction établit ses propres états financiers.

Note 17 – Soldes des fonds et réserves

Le solde des fonds représente le résultat net cumulé des opérations en 2019 et durant les exercices antérieurs pour l'Union, y compris UPU*Clearing, le fonds volontaire et les CRI, et chacune des entités contrôlées – Coopérative EMS, Coopérative télématique et FAQs.

L'Union a aussi certaines réserves constituées en vertu de son Règlement financier. Le fonds social a pour but de fournir une assistance aux membres du personnel et aux personnes à leur charge, et le fonds des activités spéciales est utilisé pour financer des activités spéciales.

Le total des réserves et des soldes des fonds en francs suisses à la date d'établissement des états financiers comprend les éléments ci-après:

<i>Excédent cumulé (déficit)</i>	<i>31 décembre 2019 Solde de clôture</i>	<i>31 décembre 2018 Solde de clôture</i>
Union	-221 517 207,35	-191 055 301,93
Fonds volontaire (non soumis à conditions)	126 519,71	176 386,50
Sous-total des fonds de l'Union	-221 390 687,64	-190 878 915,43
UPU*Clearing	-512 503,60	-210 127,65
CRI	-1 522 804,69	-963 578,39
Fonds spécial – Coopération technique	702 251,76	698 808,14
Réserve article 17	1 079 670,88	1 573 027,40
Fonds volontaire	3 403 866,79	3 502 229,98
Sous-total des autres fonds	3 150 481,14	4 600 359,48
EMS	-3 641 461,98	-2 011 399,70
Coopérative télématique	-18 593 149,29	-13 422 676,97
FAQS	1 425 139,01	-32 039,82
Sous-total des entités contrôlées	-20 809 472,26	-15 466 116,49
Total de l'excédent cumulé (déficit)	-239 049 678,76	-201 744 672,44
Fonds social	3 000 584,01	3 122 873,35
Réserve pour bâtiment	500 000,00	500 000,00
Fonds des activités spéciales	521 951,47	521 951,47
Total des réserves	4 022 535,48	4 144 824,82
Total des actifs nets	-235 027 143,28	-197 599 847,62

Le capital de l'Union se compose de l'excédent cumulé et des réserves qui font partie de ses actifs nets. Le capital est géré conformément aux dispositions du Règlement financier de l'Union.

Note 18 – Transactions avec une partie liée

L'Union est régie par le Congrès, composé de représentants de tous les Pays-membres, ainsi que par le CA et le CEP, composés de représentants des Pays-membres élus par le Congrès. Les représentants ne reçoivent aucune rémunération de la part de l'Union.

L'Union est dirigée par deux fonctionnaires élus – le Directeur général et le Vice-Directeur général – ainsi que par de hauts fonctionnaires (Directeurs) nommés par le Directeur général. Les Directeurs sont considérés comme faisant partie des principaux dirigeants et sont tous rémunérés par l'Union. La rémunération globale versée aux principaux dirigeants comprend les traitements, les indemnités, les frais des voyages officiels, les contributions à la Caisse de prévoyance, l'assurance maladie et accident, les allocations pour frais d'études, le congé dans les foyers et les autres prestations versées conformément aux dispositions des Statuts et Règlements du personnel, applicables à l'ensemble du personnel. En outre, le Directeur général et le Vice-Directeur général perçoivent des indemnités de représentation.

Tous les principaux dirigeants sont affiliés à la Caisse de prévoyance, à laquelle contribuent le personnel et l'Union, et peuvent également participer à la caisse maladie du personnel (y compris l'assurance maladie après la cessation de service) s'ils remplissent les conditions requises.

L'Union ne détient aucune participation dans des associations ou des coentreprises. L'Union contrôle plusieurs entités, et ses relations avec chacune d'entre elles sont expliquées dans la note 1. L'Union est aussi l'organe de tutelle de la Caisse de prévoyance, et ses relations avec cette dernière sont expliquées dans la note 12.

La rémunération globale des principaux dirigeants est indiquée ci-après (en francs suisses):

2019	Nombre de personnes (moyenne)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2,0	603 529	122 510	157 584	–	–	883 623
Directeurs	7,9	1 549 381	136 174	464 804	–573	99 447	2 249 233
Total	9,9	2 152 910	258 684	622 388	–573	99 447	3 132 857

2018	Nombre de personnes (moyenne)	Traitements	Autres allocations	Pension et caisse maladie	Indemnités de recrutement	Indemnités de cessation de service	Total
Fonctionnaires élus	2,0	568 312	97 727	156 645	–	–	822 684
Directeurs	8,4	1 550 600	159 298	487 773	–	72 766	2 270 438
Total	10,4	2 118 912	257 025	644 418	–	72 766	3 093 122

Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucun prêt de la part de l'Union durant les périodes sous revue. Les principaux dirigeants et les membres de leur famille proche n'ont reçu aucune autre rémunération ou indemnité.

Note 19 – Rapprochement entre l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) et l'état de la performance financière (état II)

Le budget et l'état comparatif du budget et des montants réels (état V) de l'UPU sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice modifiée, alors que l'état de la situation financière, l'état de la performance financière, l'état des variations des actifs nets et l'état des flux de trésorerie sont établis sur la base d'une comptabilité d'exercice intégrale.

Comme l'exige la norme IPSAS 24, lorsque les états financiers et le budget ne sont pas établis sur une base comparable, les montants réels présentés par rapport au budget doivent être rapprochés des montants de l'excédent (déficit) réel présentés dans l'état de performance financière (état financier II) en identifiant séparément toutes les différences relatives à la méthode, au calendrier et à l'entité. Le budget de l'UPU est adopté chaque année par le CA; il n'y a donc aucune différence de calendrier à signaler.

Les différences en matière de base comptable comprennent des éléments non inclus dans le budget. Il s'agit des coûts financiers et de la variation des engagements à long terme vis-à-vis du personnel.

Les coûts financiers englobent les éléments suivants:

- Pertes de change.
- Frais bancaires.
- Intérêts.
- Variations des provisions financières.

Les différences relatives à l'entité représentent les dépenses de projet du FAQS qui ne sont pas comprises dans le budget approuvé par le CA.

2018	Exploitation	Investissement	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-55 273 883	–	–	-55 273 883
Coûts financiers non inclus dans le budget	-601 695	–	-1 805 895	-2 407 589
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-7 749 897	–	–	-7 749 897
Total des différences en matière de base	-8 351 592	–	-1 805 895	-10 157 486
Dépenses de projet du FAQS	-8 763 826	–	–	-8 763 826
Total des différences en matière d'entité	-8 763 826	–	–	-8 763 826
Dépenses réelles dans l'état de la performance financière	-72 389 302	–	-1 805 895	-74 195 196
Total des recettes dans l'état de la performance financière	74 273 780	–	–	74 273 780
Résultat net effectif dans l'état de la performance financière	1 884 479	–	-1 805 895	78 584

2019	Exploitation	Investissement	Financement	Total (en CHF)
Total des dépenses nettes sur une base comparable à celle du budget ajusté	-59 441 258	–	–	-59 441 258
Coûts financiers non inclus dans le budget	-1 036 352	–	-1 360 799	-2 397 150
Ajustement des engagements vis-à-vis du personnel à long terme	-8 605 336	–	–	-8 605 336
Total des différences en matière de base	-9 641 688	–	-1 360 799	-11 002 487
Dépenses de projet du FAQS	-9 138 101	–	–	-9 138 101
Total des différences en matière d'entité	-9 138 101	–	–	-9 138 101
Dépenses réelles dans l'état de la performance financière	-78 221 047	–	-1 360 799	-79 581 846
Total des recettes dans l'état de la performance financière	74 586 151	–	–	74 586 151
Résultat net effectif dans l'état de la performance financière	-3 634 896	–	-1 360 799	-4 995 694

Note 20 – Recettes

Les contributions statutaires comprennent les contributions versées par les Pays-membres de l'Union pour le financement du budget de l'Union durant l'exercice en cours, y compris les frais relatifs aux services de traduction vers le français.

<i>Contributions statutaires des Pays-membres (en CHF)</i>	2019	2018
Parts contributives aux dépenses de l'Union	36 126 580,00	36 148 343,00
Parts contributives aux frais de traduction française	156 000,00	156 000,00
Contributions au Comité consultatif	45 000,00	33 000,00
Total	36 327 580,00	36 337 343,00

Les autres contributions annuelles comprennent les montants versés chaque année par les membres de la Coopérative télématique, de la Coopérative EMS et d'UPU*Clearing.

<i>Autres contributions annuelles</i>	2019	2018
Parts contributives au CTP	1 057 500,00	1 057 500,00
Parts contributives à l'EMS	3 319 041,00	2 945 861,52
Parts contributives à UPU*Clearing	256 493,28	252 699,13
Total	4 633 034,28	4 256 060,65

Les contributions volontaires comprennent les contributions de donateurs au fonds volontaire, les contributions pour le financement de projets de coopération technique ainsi que les contributions pour les projets intégrés pluriannuels, les coordonnateurs régionaux de projet et les programmes du fonds spécial.

<i>Contributions volontaires (en CHF)</i>	2019	2018
Contributions FAQs	9 401 537,48	9 497 650,44
Contributions volontaires non affectées	171 444,19	123 430,00
Contributions affectées	3 772 618,97	3 635 118,83
Autres contributions financières	37 316,23	369 075,29
Total	13 382 916,87	13 625 274,56

Les ventes comprennent les recettes concernant les différents produits et services, les CRI, les services fournis par la Coopérative télématique et la location de salles dans le bâtiment du siège. En 2018, les autres ventes comprennent le résultat des ventes de CRI du cycle de Doha, qui a été clôturé.

<i>Ventes (en CHF)</i>	2019	2018
Ventes POST*CODE, WNS, codes à barres	1 374 686,10	1 542 650,57
Refacturation des coûts CRI	109 541,12	34 079,98
Ventes, missions, maintenance IFS/IPS, etc.	10 923 670,48	9 539 877,17
Loyers	543 907,88	480 592,98
Autres ventes	213 461,78	1 923 833,15
Total	13 165 267,36	13 521 033,85

Les recettes financières comprennent:

- les intérêts sur les dépôts et les comptes, y compris l'ensemble des intérêts sur les placements détenus par l'Union, le fonds volontaire, le FAQs et les autres fonds administrés par l'Union ainsi que sur les placements en obligations détenus par le FAQs;
- les intérêts facturés sur contributions payées en retard;

- les plus-values sur placements, y compris les plus-values réalisées sur la vente ou le rendement à l'échéance d'obligations et les plus-values non réalisées résultant de la réévaluation au prix du marché (à la date d'établissement des états financiers) du placement détenu par le FAQS; les dividendes, y compris les montants perçus au titre des placements en actions détenus par le FAQS.

<i>Recettes financières (en CHF)</i>	2019	2018
Intérêts, trésorerie et équivalents de trésorerie	4 326 294,63	1 942 640,20
Intérêts, contributions à recevoir (brut)	536 637,61	463 960,88
Plus-value sur placements	0,00	1 098 677,63
Total	4 862 932,24	3 505 278,71

Les autres recettes comprennent principalement la refacturation des coûts d'interprétation occasionnés lors des réunions du CA, du CEP et du Congrès.

<i>Autres recettes (en CHF)</i>	2019	2018
Interprétation simultanée	996 225,55	958 951,84
Recettes du fonds social	0,00	330,00
Recettes diverses	190 359,54	194 841,44
Total	1 186 585,09	1 154 123,28

Note 21 – Dépenses

Les dépenses sont présentées sur la base d'une comptabilité d'exercice et comptabilisées lorsque les biens sont reçus et les services rendus. Tous les frais intersectoriels pour les services fournis à ou par des fonds administrés par l'Union ont été éliminés avant consolidation dans l'état de la performance financière.

Les dépenses de personnel comprennent les prestations à court terme au personnel, telles que le traitement de base, l'ajustement de poste, les allocations pour personnes à charge, les contributions au titre des pensions et de l'assurance maladie et autres assurances, le congé annuel et autres droits accordés au personnel ayant un contrat permanent ou de courte durée et aux consultants. Les ajustements liés aux normes IPSAS comprennent les modifications apportées aux provisions pour les obligations concernant les prestations au personnel.

<i>Dépenses de personnel (en CHF)</i>	2019	2018
Traitements et indemnités	26 663 246,90	25 622 050,36
Personnel temporaire et heures supplémentaires	742 221,29	880 788,96
Charges sociales	3 259 786,76	3 282 870,42
Recrutement et indemnités pour cessation de service	215 977,45	472 587,11
Assurances et Caisse de prévoyance	17 746 294,09	16 836 952,01
Autres dépenses de personnel	706 219,70	392 879,47
Total	49 333 746,19	47 488 128,33

Les dépenses de voyage comprennent le coût des billets d'avion, les indemnités journalières de subsistance, les faux frais au départ et à l'arrivée et autres frais de voyage pour le personnel voyageant pour les besoins du service, les frais de voyage des délégués participant aux réunions du CEP et du CA ainsi que les frais de voyage des participants, des conférenciers et des boursiers dans le cadre d'activités de formation.

<i>Voyages (en CHF)</i>	2019	2018
Missions	1 202 611,26	1 023 926,18
Délégués et visiteurs	56 553,08	65 925,49
Congrès – Conférences stratégiques	163 567,50	128 018,32
Total	1 422 731,84	1 217 869,99

Les services contractuels comprennent les services de traduction et d'interprétation ainsi que les autres accords de service conclus avec des personnes autres que les membres du personnel ou des consultants.

<i>Services de consultants et contrats externes (en CHF)</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Expédition	534 107,35	539 272,85
Services et consultants informatiques	1 214 116,07	781 297,32
Traduction et interprétation	329 039,89	444 797,96
Consultants	2 101 825,08	1 552 755,11
Hébergement de serveurs	239 669,98	190 385,59
Total	4 418 758,37	3 508 508,83

Les dépenses de projet comprennent les montants versés aux pays pour des projets financés par le FAQS, le fonds de coopération technique et les contributions volontaires. Les dépenses de projet comprennent notamment les rémunérations et voyages de consultants, les contrats de prestations de services, les acquisitions d'équipements pour les bénéficiaires de projets (pas l'UPU), les missions d'évaluations et autres frais.

<i>Dépenses de projets (en CHF)</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Rémunérations et voyages	2 533 638,21	1 372 552,30
Contrats de services	1 628 943,10	1 583 735,95
Formation et boursiers	1 625 074,97	791 920,76
Équipements et charges projets	9 044 360,89	8 532 760,20
Frais divers	189 935,88	358 992,45
Total	15 021 953,05	12 639 961,66

Les frais généraux de fonctionnement comprennent les postes tels que les services d'entretien, la location d'imprimantes et autre matériel, les frais d'affranchissement et de télécommunication et les frais d'assurance.

<i>Frais généraux de fonctionnement (en CHF)</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Services du bâtiment et nettoyage	458 849,45	582 830,35
Location de matériel	119 751,10	270 720,21
Affranchissement et télécommunications	518 560,77	579 473,45
Autres dépenses	252 939,33	201 301,00
Total	1 350 100,65	1 634 325,01

Les dépenses de matériel et de fournitures comprennent le coût des objets non inventoriés achetés à des fins d'exploitation, mais non utilisés pour la vente ou la libre distribution dans le cadre de la prestation de services.

<i>Matériel et fournitures (en CHF)</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Matériel informatique non durable	86 656,54	596 136,34
Machines et mobilier non durables	51 691,92	52 042,14
Fournitures pour la production des CRI	42 776,22	14 700,47
Autre matériel non durable	166 847,78	179 573,12
Total	347 972,46	842 452,07

Les frais d'entretien et de réparation comprennent les frais relatifs à la réparation du bâtiment du siège, à Berne, dont le montant total est inférieur au seuil de 50 000 CHF fixé pour la comptabilisation des immobilisations, ainsi que les frais de maintenance informatique.

<i>Maintenance et réparations (en CHF)</i>	2019	2018
Sécurité	79 713,65	76 198,80
Ascenseurs	109 319,40	51 699,80
Chauffage et ventilation	48 680,45	44 396,40
Système électrique	23 234,75	10 760,70
Matériels divers	165 255,08	90 644,86
Matériel informatique	836 898,20	858 181,15
Licences informatiques	411 396,40	333 585,76
Autres frais	26 614,91	17 932,06
Total	1 701 112,84	1 483 399,53

Les coûts d'amortissement concernent les bâtiments, le matériel et les immobilisations incorporelles, comme indiqué dans les notes 8 à 10.

<i>Amortissements (en CHF)</i>	2019	2018
Charges d'amortissement sur les terrains et constructions	1 263 309,57	1 251 999,20
Charges d'amortissement nettes sur le matériel	838 130,80	569 445,25
Charges d'amortissement sur les immobilisations incorporelles	177 561,33	120 448,53
Total des charges d'amortissement selon les notes 8 à 10	2 279 001,70	1 941 892,98
Perte sur les actifs cédés	4 621,03	–
Total des charges d'amortissement dans l'état de la performance financière	2 283 622,73	1 941 892,98

Les frais financiers comprennent les frais bancaires, les droits de garde relatifs aux placements, les frais de gestion, les variations des provisions et les pertes sur les placements, y compris la vente et le rendement à l'échéance d'obligations détenues par le FAQS à la date d'établissement des états financiers.

<i>Frais financiers (en CHF)</i>	2019	2018
(Diminution)/augmentation des provisions pour créances douteuses	703 926,64	396 498,16
Intérêts	44 848,43	27 049,75
Annulation d'intérêts réglementaires	123 381,41	109 198,19
Frais bancaires et autres frais financiers	164 195,21	68 948,47
Total	1 036 351,69	601 694,57

Les autres coûts comprennent le coût des services d'interprétation pour les réunions, les subventions et les cadeaux, y compris la subvention versée pour la cafétéria ainsi que la part de l'UPU des frais payés par l'ensemble des institutions spécialisées des Nations Unies et les frais juridiques. L'adaptation de la provision pour litiges explique le montant négatif constaté en 2019.

<i>Autres dépenses (en CHF)</i>	2019	2018
Interprétation CEP + CA	1 019 380,71	967 181,31
Subventions et cadeaux	157 058,85	72 048,72
Institutions spécialisées des Nations Unies et autres dépenses	236 334,45	155 324,20
Frais juridiques	–108 076,80	–163 485,63
Total	1 304 697,21	1 031 068,60

Note 22 – Gains et pertes de change

L'Union réalise des gains et des pertes de change sur les opérations relatives aux comptes créditeurs et aux comptes débiteurs libellés dans des monnaies autres que le franc suisse, sur la base du taux de change en vigueur à la date de chaque opération. En outre, les gains et les pertes de change liés à la réévaluation des comptes bancaires et autres actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies autres que le franc suisse (au taux de change en vigueur à la date d'établissement des états financiers) sont comptabilisés dans les états financiers. L'effet des gains et des pertes de change est comptabilisé en tant que composante des recettes et des dépenses dans l'état de la performance financière (valeurs ci-après en francs suisses).

<i>Description 2018</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change 2018	1 777 669,29	96 996,78	1 874 666,07
Pertes de change 2018	-1 605 034,11	-200 860,55	-1 805 894,66
Effet net 2018	172 635,18	-103 863,77	68 771,41

<i>Description 2019</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Non réalisé</i>	<i>Effet net</i>
Gains de change 2019	941 566,16	86 269,40	1 027 835,56
Pertes de change 2019	-1 394 569,86	33 771,20	-1 360 798,66
Effet net 2019	-453 003,70	120 040,60	-332 963,10

Note 23 – Événements postérieurs à la date d'établissement des états financiers

La date d'établissement des états financiers de l'Union est le 31 décembre 2019 et leur publication a été autorisée le 29 juin 2020. À l'exception des éléments mentionnés ci-après, aucun événement favorable ou défavorable important ayant pu avoir une incidence sur ces états financiers ne s'est produit entre la date de leur présentation et la date à laquelle leur publication a été autorisée.

Le fait marquant pouvant influencer sur les comptes est bien entendu l'apparition de la pandémie mondiale de COVID-19. En particulier, les mesures prises par les différents gouvernements pour contenir la pandémie, comme l'annulation des réunions et la fermeture des frontières, ont fortement limité les déplacements. Pour l'UPU, cela a déjà entraîné le report du prochain Congrès, mais cela risque également d'avoir des impacts financiers.

S'il reste extrêmement difficile d'évaluer ces derniers, des économies budgétaires sont probables, au vu de la difficulté actuelle de lancer de nouveaux projets sur le terrain, ce qui pourraient influencer des rubriques comme les dépenses de projet ou les frais de voyage.

Par ailleurs, on peut craindre des difficultés financières accrues pour certains Pays-membres de l'UPU, ce qui pourrait occasionner une péjoration de la situation des débiteurs et augmenter la pression sur la trésorerie de l'Union. Une dégradation des habitudes de paiement pour les années 2021 et 2022 est envisagée. Les simulations sur l'évolution de la trésorerie sur lesquelles la Direction générale du Bureau international de l'UPU s'est basée pour évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation tiennent compte de ces prévisions. Le Bureau international suit donc la situation de près.

L'autre élément à mettre en exergue fait suite à la promesse des États-Unis d'Amérique de verser 40 millions de francs suisses sur cinq ans, rendu possible par la modification de la Constitution de l'UPU approuvée lors du Congrès extraordinaire de Genève 2019. La mise en place de l'accord spécifique se fera en 2020 et prévoit d'attribuer une somme de 16 millions de francs suisses à un fonds affecté de l'Union pour la mise en œuvre de projets concernant l'échange de données électroniques préalables et la sécurité postale, selon les termes d'une lettre d'accord conclue entre les États-Unis d'Amérique et l'Union, et 24 millions de francs suisses à un fonds affecté de l'Union pour financer les engagements à long terme de l'Union, tels que définis par le Conseil d'administration, selon les termes d'une lettre d'accord conclue entre les États-Unis d'Amérique et l'Union.

Note 24 – Risques financiers

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2019.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 526 780,66	3 321 997,77	28 612 896,57	42 461 675,00
Placements courants	50 229 627,61	–	–	50 229 627,61
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	954 358,81	–	25 114 026,65	26 068 385,46
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	14 784 826,34	7 041 128,37	3 430 565,04	25 256 519,75
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	404 153,11	404 153,11
Placements non courants	66 683 127,98	–	–	66 683 127,98
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	157 256,20	157 256,20
Emprunts	–	–	–375 760,00	–375 760,00
Comptes créditeurs et charges à payer	–16 150 007,98	–7 041 128,37	–1 873 697,44	–25 064 833,79
Risque net	127 028 713,42	3 321 997,77	55 469 440,13	185 820 151,32

Les frais d'interprétation à refacturer sont compris dans les actifs transitoires, qui sont présentés avec les autres actifs courants.

La situation financière de l'Union inclut les instruments financiers ci-après au 31 décembre 2018.

	<i>USD en équivalent CHF</i>	<i>EUR en équivalent CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>Total en équivalent CHF</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 445 212,45	5 229 995,24	29 055 875,59	52 731 083,26
Placements courants	38 797 813,24	–	–	38 797 813,24
Comptes débiteurs courants (opérations sans contrepartie directe)	1 313 033,97	–	23 998 466,15	25 311 500,12
Comptes débiteurs courants (opérations avec contrepartie directe)	2 691 635,12	4 192 662,56	2 337 794,31	9 222 091,99
Frais d'interprétation à refacturer	–	–	310 848,15	310 848,15
Placements non courants	69 346 427,99	–	–	69 346 427,99
Comptes débiteurs non courants (opérations sans contrepartie directe)	–	–	469 827,99	469 827,99
Emprunts	–	–	–738 748,33	–738 748,33
Comptes créditeurs et charges à payer	–4 255 224,92	–4 192 662,56	–3 237 003,17	–11 684 890,65
Risque net	126 338 897,84	5 229 995,24	52 197 060,69	183 765 953,76

L'Union est exposée à certains risques de marché, de crédit et de liquidité, comme indiqué ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque lié à la fluctuation de la juste valeur ou des futurs flux de trésorerie des instruments financiers du fait de l'évolution des prix du marché. Il comprend le risque de change, le risque de perte sur les taux d'intérêt et autres risques de prix. L'Union est exposée à des risques de change et de taux d'intérêt. Elle perçoit des recettes provenant des redevances et des contributions volontaires et engage des dépenses dans des monnaies autres que sa monnaie de compte (le franc suisse). L'Union est également exposée à un risque de change lié à l'évolution des cours de change. Elle n'a pas recours à des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de change.

L'Union est également exposée aux risques de change résultant de l'utilisation du dollar des États-Unis comme monnaie de compte pour le FAQS, le système UPU*Clearing et le service des CRI. Étant donné que les recettes du FAQS et du service des CRI comprennent essentiellement des montants en dollars des États-Unis et celles du système UPU*Clearing des montants en dollars des États-Unis et en euros, et que les avoirs en dollars des États-Unis et en euros ne sont pas convertis dans d'autres monnaies, le risque de change est en réalité limité.

L'exposition de l'Union aux risques de variation des taux de change est également limitée par le fait que son budget de fonctionnement est financé principalement par les contributions des Pays-membres et la vente de biens et de services. Le produit des placements est utilisé pour financer les coûts d'exploitation du FAQS. En cas de baisse ou d'augmentation du revenu des placements, les fonds disponibles pour le financement des projets du FAQS sont ajustés en conséquence. L'Union n'a pas recours à des instruments financiers pour se protéger contre les risques de taux d'intérêt.

L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau ci-dessous indique l'effet d'une variation de 5% des taux de change euro et dollar des États-Unis contre le franc suisse ainsi qu'entre l'euro et le dollar des États-Unis.

Au 31 décembre 2019

<i>Monnaies</i>	<i>Variation -5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	-103 562	103 562
USD/CHF	-402 683	402 683
EUR/USD	-62 538	62 538

Au 31 décembre 2018

<i>Monnaies</i>	<i>Variation -5%</i>	<i>Variation +5%</i>
EUR/CHF	-195 984	195 984
USD/CHF	-364 706	364 706
EUR/USD	-65 516	65 516

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'UPU rencontre des difficultés dans l'exécution de ses obligations liées à ses passifs financiers. L'exposition de l'Union au risque de liquidité est limitée, car elle dispose de réserves de trésorerie qui sont reconstituées sur la base des résultats de ses opérations. La politique d'investissement de l'Union a été élaborée de manière à garantir des placements principalement sous forme de dépôts liquides à court terme autres que les fonds détenus pour le FAQS, qui sont investis dans des placements à plus long terme ayant un rendement plus élevé. Les projets financés par des contributions volontaires et les fonds du FAQS sont mis en œuvre lorsque les contributions sont reçues, ce qui réduit au minimum le risque de liquidité.

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et équivalents de trésorerie de l'UPU, d'un montant de 42 461 675 CHF, étaient suffisants pour que l'UPU puisse régler ses passifs courants, qui s'élevaient à 35 378 685 CHF à la même date. Les avances et les produits différés n'ont pas été pris en considération, car ils ne feront pas l'objet de sorties de fonds. L'UPU maintient en permanence une liquidité suffisante pour pouvoir régler toutes ses dettes à court terme. L'échéance des engagements financiers est indiquée dans l'état I.

Néanmoins, selon la réglementation en vigueur, l'Union donne une garantie de versements appropriés à même de stabiliser le degré de couverture de la Caisse de prévoyance de l'UPU à 85%. Le montant de cette garantie au 31 décembre 2019 s'élève à environ 30 millions de francs suisses. Le règlement de ce montant ne peut pas être honoré sans occasionner de sérieuses difficultés de trésorerie et une source de financement additionnelle est nécessaire dans ce cas précis. Cette problématique a été prise en considération et un plan de financement à long terme a été établi avec un objectif de financement de la caisse de prévoyance à 100% d'ici à 2045. Cet objectif de financement à long terme dépasse le degré minimal de couverture mentionné ci-dessus. Le plan de financement à long terme sera présenté au prochain Congrès pour approbation formelle. Jusqu'à cette décision, il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'UPU à poursuivre son exploitation.

Après un examen attentif de la situation et de simulations effectuées sur l'évolution probable de la trésorerie, la Direction générale du Bureau international estime néanmoins que la continuité d'exploitation n'est pas menacée à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie pour l'un des actifs de l'Union ne s'acquitte pas de ses obligations. Les comptes débiteurs de l'Union proviennent presque exclusivement de ses Pays-membres, représentés par des gouvernements souverains ou des opérateurs désignés. L'Union estime donc que son exposition aux risques de crédit n'est pas significative; cependant, celle-ci sera probablement accrue en raison de la pandémie de COVID-19. Le risque de crédit est réévalué chaque année, et les changements sont pris en considération dans le calcul de la provision pour créances douteuses. La quasi-totalité de la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques ayant reçu la note A ou une note supérieure, sur la base des notations de Fitch et Standard and Poor's. La valeur comptable des comptes débiteurs a été réduite pour faire apparaître les comptes débiteurs pour lesquels le paiement n'est pas anticipé à court terme.

Il est à noter que l'UPU n'a pas de concentration de risques sur des positions ayant un pourcentage significatif sur les catégories des instruments financiers.

Note 25 – Engagements non comptabilisés

L'UPU n'a pas eu de leasing en 2018 et en 2019.

<i>Location des locaux (UPU bailleur en CHF)</i>	<i>2019</i>	<i>2018</i>
Moins d'un an	239 311	232 294
De un à cinq ans	78 000	68 915
Plus de cinq ans	–	–
Total	317 311	301 209
Revenus comptabilisés durant l'exercice	237 494	232 294

Au 31 décembre 2019, l'UPU louait des surfaces de bureau à cinq locataires pour un revenu total de 237 494 CHF (232 294 CHF en 2018). Les contrats ont une durée initiale de cinq ans, puis sont renouvelables d'année en année avec un préavis de douze mois.

Autres engagements non comptabilisés

Au 31 décembre 2019, sur la base de contrats existants, l'UPU s'est engagée pour un montant de 12,9 millions de francs suisses pour l'achat de biens et services. La livraison des produits et services interviendra à partir de 2020, et ceux-ci seront comptabilisés dans les exercices futurs. Le montant estimé de cet engagement au 31 décembre 2018 se montait à 13,4 millions de francs suisses.

Note 26 – Passifs éventuels

Comme il est mentionné dans la note 16, l'Union a des relations avec trois groupes linguistiques (anglais, arabe et portugais) fournissant des services de traduction aux Pays-membres de l'UPU appartenant à chaque groupe. Ces derniers fonctionnent de manière indépendante sous la responsabilité d'un comité de gestion élu par ses membres. Ces groupes ont également adopté leurs propres règlements et nomment les membres de leur personnel.

De ce fait, les comptes des groupes linguistiques ne sont pas consolidés, et les engagements vis-à-vis du personnel de ces entités sont présentés dans les états financiers de ces dernières. Il est en effet clairement stipulé dans les différents règlements des groupes linguistiques que ces derniers appliquent les mêmes obligations et garanties que celles que l'Union accorde à la Caisse de prévoyance pour son propre personnel et que les conséquences financières éventuelles d'un litige ou d'un recours auprès du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du travail (OIT) sont à la charge du groupe linguistique concerné.

Néanmoins, certaines jurisprudences de l'OIT semblent indiquer qu'une obligation potentielle de l'Union à l'égard des collaborateurs des services de traduction ne puisse pas être complètement écartée. Dans un souci de transparence, les engagements nets vis-à-vis de leur personnel pour la Caisse de prévoyance et la caisse maladie des trois services de traduction sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces engagements ont été calculés en utilisant la même méthodologie, présentée à la note 12, que pour les entités consolidées.

	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Anglais (STAN)	7 186 050	6 575 601
Arabe (STAR)	9 238 932	8 356 904
Portugais (STPO)	2 155 699	2 074 208
Total	18 580 681	17 006 713

Note 27 – Information sectorielle

L'information sectorielle présente les fonds et les entités administrés par l'Union en tant que segments de l'Union. Ces fonds et entités ont été créés par le Congrès ou le CA. Des informations détaillées sur les différents segments sont fournies dans les notes 1 et 2.

Les comptes de l'UPU comprennent les actifs, les passifs et les actifs nets de chaque fonds et entité, présentés par segment dans l'état de la situation financière. Tous les actifs et passifs intersectoriels sont comptabilisés en tant qu'opérations interentreprises éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Les recettes et les dépenses de chaque fonds et entité figurent séparément dans les comptes de l'UPU. Les opérations interfonds/interentités relatives aux services fournis par un fonds/une entité à un autre fonds/une autre entité ont été éliminées en tant qu'opérations intersectorielles.

Pour l'une des entités contrôlées par l'UPU (FAQS) et deux autres entités (UPU*Clearing et CRI), la monnaie de compte est le dollar des États-Unis. Pour l'information des utilisateurs des états financiers, les résultats de ces trois entités sont présentés dans un segment consolidé en francs suisses, et une note comprenant des informations relatives à ces entités en dollars des États-Unis est présentée séparément.

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2019 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Actifs							
Actifs courants							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 070 477	11 018 031	3 290 440	4 444 689	7 638 037	-	42 461 675
Placements	4 875 000	-	-	-	45 354 628	-	50 229 628
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	24 559 745	393 691	53 470	107 121	954 359	-	26 068 385
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	113 304	538 470	-	4 389 450	21 825 955	-1 610 658	25 256 520
Stocks	96 018	16 432	-	-	67 770	-	180 220
Autres actifs courants	1 685 988	823 701	1 193	1 105 717	1 953 254	-	5 569 854
Total des actifs courants	47 400 533	12 790 325	3 345 103	10 046 977	77 794 002	-1 610 658	149 766 282
Actifs non courants							
Placements	-	-	-	-	66 683 128	-	66 683 128
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	157 256	-	-	-	-	-	157 256
Matériel	1 203 931	15 507	-	526 708	69 613	-	1 815 758
Immobilisations incorporelles	680 403	-	-	203 775	-	-	884 177
Terrain et constructions	22 762 410	-	-	-	-	-	22 762 410
Autres actifs non courants	32 490	-	-	-	-	-	32 490
Total des actifs non courants	24 836 490	15 507	-	730 482	66 752 741	-	92 335 219
Total des actifs	72 237 023	12 805 832	3 345 103	10 777 459	144 546 743	-1 610 658	242 101 501

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 846 321 CHF à l'Union et 266 383 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	1 933 233	430 323	464 621	656 179	23 191 136	-1 610 658	25 064 834
Prestations au personnel	1 530 141	-	119 795	561 544	81 847	-	2 293 326
Recettes différées	37 935 800	7 063 200	-	169 021	33 888 377	-	79 056 398
Avances	5 072 267	-	129 767	-	78 675 544	-	83 877 579
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 490 490	-	-	-	-	-	7 490 490
Emprunts exigibles dans l'année	375 760	-	-	-	-	-	375 760
Provisions	150 000	-	-	-	-	-	150 000
Total des passifs courants	54 487 690	7 493 523	714 183	1 386 743	135 836 905	-1 610 658	198 308 386
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	235 244 004	-	6 272 382	27 983 865	9 320 008	-	278 820 259
Emprunts exigibles après une année	-	-	-	-	-	-	-
Total des passifs non courants	235 244 004	-	6 272 382	27 983 865	9 320 008	-	278 820 259
Total des passifs	289 731 695	7 493 523	6 986 565	29 370 608	145 156 912	-1 610 658	477 128 644
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-221 517 207	126 520	-	-	-	-	-221 390 688
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	5 185 789	-	-	-2 035 308	-	3 150 481
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-3 641 462	-18 593 149	1 425 139	-	-20 809 472
Réserves	4 022 535	-	-	-	-	-	4 022 535
Actifs nets	-217 494 672	5 312 309	-3 641 462	-18 593 149	-610 169	-	-235 027 143

État de la situation financière par segment au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Actifs							
Actifs courants							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 460 441	12 333 724	3 059 575	4 961 732	12 915 611	–	52 731 083
Dépôts en espèces	3 948 000	–	–	–	34 849 813	–	38 797 813
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	23 221 690	538 403	156 043	82 331	1 313 034	–	25 311 500
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	59 660	506 845	–	3 544 235	6 884 297	–1 772 945	9 222 092
Stocks	89 278	24 535	–	–	82 513	–	196 326
Autres actifs courants	1 708 362	447 278	2 045	737 595	1 293 622	–	4 188 901
Total des actifs courants	48 487 431	13 850 785	3 217 663	9 325 892	57 338 890	–1 772 945	130 447 715
Actifs non courants							
Placements	–	–	–	–	69 346 428	–	69 346 428
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	469 828	–	–	–	–	–	469 828
Matériel	1 307 051	19 934	–	688 771	88 785	–	2 104 541
Immobilisations incorporelles	346 087	–	–	157 550	–	–	503 637
Terrain et constructions	24 003 403	–	–	–	–	–	24 003 403
Autres actifs non courants	24 633	–	–	–	–	–	24 633
Total des actifs non courants	26 151 003	19 934	–	846 321	69 435 213	–	96 452 471
Total des actifs	74 638 433	13 870 718	3 217 663	10 172 213	126 774 104	–1 772 945	226 900 186

Le montant des immobilisations acquises durant l'exercice se monte à 519 168 CHF à l'Union et 555 834 CHF au CTP.

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
<i>Passifs courants</i>							
Comptes créditeurs et charges à payer	2 869 239	686 765	67 754	1 386 190	8 447 887	-1 772 945	11 684 891
Prestations au personnel	1 378 678	-	84 282	507 972	76 098	-	2 047 031
Recettes différées	36 304 343	7 233 501	-	354 817	29 398 760	-	73 291 421
Avances	3 888 175	-	219 232	62 415	82 548 594	-	86 718 417
Fonds en dépôt pour les services de traduction	7 214 116	-	-	-	-	-	7 214 116
Emprunts exigibles dans l'année	375 760	-	-	-	-	-	375 760
Provisions	452 000	-	-	-	-	-	452 000
Total des passifs courants	52 482 311	7 920 266	371 269	2 311 395	120 471 339	-1 772 945	181 783 635
<i>Passifs non courants</i>							
Prestations au personnel	208 703 611	-	4 857 794	21 283 495	7 508 510	-	242 353 410
Emprunts exigibles après une année	362 988	-	-	-	-	-	362 988
Total des passifs non courants	209 066 599	-	4 857 794	21 283 495	7 508 510	-	242 716 398
Total des passifs	261 548 911	7 920 266	5 229 063	23 594 890	127 979 849	-1 772 945	424 500 033
Excédent cumulé (déficit) des fonds de l'Union	-191 055 302	176 387	-	-	-	-	-190 878 915
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-	5 774 066	-	-	-1 173 706	-	4 600 359
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-	-2 011 400	-13 422 677	-32 040	-	-15 466 116
Réserves	4 144 825	-	-	-	-	-	4 144 825
Actifs nets	-186 910 477	5 950 452	-2 011 400	-13 422 677	-1 205 746	-	-197 599 848

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Recettes							
Contributions statutaires des Pays-membres	36 327 580	–	–		–	–	36 327 580
Autres contributions annuelles	–	–	3 319 041		256 493	–	4 633 034
Contributions volontaires	37 316	6 832 063	–		9 401 537	–2 888 000	13 382 917
Ventes	622 704	1 374 848	–		244 045	–21 447	13 165 267
Recettes financières	652 777	16 504	20 782		4 164 851	–58 854	4 862 932
Gains de change	810 054	37 065	2 746		175 958	–	1 027 836
Autres recettes	1 257 284	–	3 667		–	–1 842 157	1 186 585
Total des recettes	39 707 715	8 260 481	3 346 236		14 242 884	–4 810 458	74 586 151
Dépenses							
Services du personnel	30 984 660	3 454 151	2 539 686	11 237 077	2 181 423	–1 063 250	49 333 746
Voyages	951 327	114 748	101 959	254 680	11 515	–11 498	1 422 732
Services de consultant et contrats externes	1 576 473	340 162	11 969	2 654 284	69 078	–233 207	4 418 758
Dépenses de projet	2 292 384	4 829 663	1 314 359	81 169	9 138 101	–2 633 724	15 021 953
Frais généraux de fonctionnement	1 095 643	31 192	43 488	176 184	3 594	–	1 350 101
Matériel et fournitures	246 788	20 331	–	92 390	42 840	–54 376	347 972
Maintenance et réparations	1 084 797	114 543	94 426	498 038	37 320	–128 012	1 701 113
Amortissement	1 878 435	4 427	–	382 222	18 538	–	2 283 623
Coûts financiers	1 061 215	–158 384	2 379	6 970	183 026	–58 854	1 036 352
Pertes de change	1 044 655	94 826	1 227	8 713	211 378	–	1 360 799
Autres dépenses	1 596 466	52 946	89 658	130 059	63 106	–627 538	1 304 697
Total des dépenses	43 812 842	8 898 605	4 199 149	15 521 787	11 959 919	–4 810 458	79 581 846
Résultat net	–4 105 127	–638 125	–852 913	–1 682 495	2 282 965	–	–4 995 694

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (en francs suisses)

	Union	Fonds volontaire	Coopérative EMS	Coopérative télématique	Entités utilisant le dollar des États-Unis	Éléments intersectoriels	Total
Recettes							
Contributions statutaires des Pays-membres	36 337 343	–	–	–	–	–	36 337 343
Autres contributions annuelles	–	–	2 945 862	1 057 500	252 699	–	4 256 061
Contributions volontaires	369 075	6 616 549	–	–	9 497 650	–2 858 000	13 625 275
Ventes	557 824	1 542 651	–	9 617 937	1 880 683	–78 060	13 521 034
Recettes financières	535 714	11 571	13 305	40 006	2 937 848	–33 165	3 505 279
Gains de change	1 054 198	118 058	277	19 852	682 282	–	1 874 666
Autres recettes	1 279 294	–	–	1 862 677	260	–1 988 108	1 154 123
Total des recettes	40 133 448	8 288 829	2 959 443	12 597 972	15 251 422	–4 957 333	74 273 780
Dépenses							
Services du personnel	31 126 924	3 317 962	2 266 172	9 936 735	1 873 585	–1 033 250	47 488 128
Voyages	793 020	95 367	91 201	217 495	30 669	–9 882	1 217 870
Services de consultant et contrats externes	2 001 425	220 516	16 715	1 589 568	131 832	–451 548	3 508 509
Dépenses de projet	2 513 756	3 253 318	563 142	33 359	8 763 826	–2 487 440	12 639 962
Frais généraux de fonctionnement	1 379 510	55 940	8 386	188 104	2 386	–	1 634 325
Matériel et fournitures	718 378	44 051	–	207 956	14 867	–142 800	842 452
Maintenance et réparations	953 196	185 005	34 819	349 975	36 505	–76 100	1 483 400
Amortissement	1 679 842	4 895	–	238 673	18 483	–	1 941 893
Coûts financiers	512 239	38 298	8 230	12 551	63 542	–33 165	601 695
Pertes de change	1 162 149	99 709	427	8 626	534 984	–	1 805 895
Autres dépenses	1 440 481	42 575	76 660	142 071	52 430	–723 147	1 031 069
Total des dépenses	44 280 920	7 357 637	3 065 751	12 925 113	11 523 108	–4 957 333	74 195 196
Résultat net	–4 147 472	931 191	–106 308	–327 142	3 728 314	–	78 584

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Cleaning
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	615 241	3 491 153	3 727 481
Placements	1 700 000	44 817 567	–
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	–	978 830	–
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	317 583	–	22 068 012
Stocks	69 508	–	–
Autres actifs courants	44 124	1 890 738	68 475
Total des actifs courants	2 746 455	51 178 288	25 863 968
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	–	68 392 952	–
Matériel	71 398	–	–
Total des actifs non courants	71 398	68 392 952	–
Total des actifs	2 817 853	119 571 239	25 863 968
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	46 065	1 682 689	22 057 028
Prestations au personnel	36 126	38 135	9 684
Recettes différées	–	34 758 518	–
Avances	1 736 530	76 027 232	2 874 415
Total des passifs courants	1 818 721	112 506 573	24 941 127
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	2 560 983	5 549 504	1 448 495
Total des passifs non courants	2 560 983	5 549 504	1 448 495
Total des passifs	4 379 704	118 056 078	26 389 622
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	–1 561 851	–	–525 655
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	–	1 515 162	–
Actifs nets	–1 561 851	1 515 162	–525 655

État de la situation financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (en dollars des États-Unis)

	CR/	FAQS	UPU*Clearing
<i>Actifs</i>			
<i>Actifs courants</i>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-148 159	8 898 934	4 334 958
Dépôts en espèces	2 300 000	32 408 828	600 000
Comptes débiteurs (opérations sans contrepartie directe)	-	1 330 328	-
Comptes débiteurs (opérations avec contrepartie directe)	43 172	-	6 931 800
Stocks	83 599	-	-
Autres actifs courants	36 638	1 232 191	41 832
Total des actifs courants	2 315 251	43 870 280	11 908 590
<i>Actifs non courants</i>			
Placements	-	70 259 805	-
Matériel	89 955	-	-
Total des actifs non courants	89 955	70 259 805	-
Total des actifs	2 405 205	114 130 086	11 908 590
<i>Passifs courants</i>			
Comptes créditeurs et charges à payer	41 576	1 031 385	7 486 195
Prestations au personnel	31 529	36 090	9 482
Recettes différées	-	29 785 977	-
Avances	1 223 569	78 773 830	3 638 462
Total des passifs courants	1 296 674	109 627 282	11 134 138
<i>Passifs non courants</i>			
Prestations au personnel	2 084 801	4 535 266	987 339
Total des passifs non courants	2 084 801	4 535 266	987 339
Total des passifs	3 381 475	114 162 548	12 121 478
Excédent cumulé (déficit) des autres fonds	-976 270		-212 888
Excédent cumulé (déficit) des entités contrôlées	-	-32 462	-
Actifs nets	-976 270	-32 462	-212 888

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	–	–	259 872
Contributions volontaires	–	9 420 608	–
Ventes	110 900	133 616	–
Recettes financières	66 703	4 019 195	88 120
Gain de change	51 858	–33 030	115 507
Total des recettes	229 460	13 540 389	463 498
<i>Dépenses</i>			
Services du personnel	300 381	1 463 584	432 780
Voyages	5 334	6 392	–
Services de consultant et contrats externes	–	56 883	12 158
Dépenses de projet	–	9 202 777	–
Frais généraux de fonctionnement	3 535	–	–
Matériel et fournitures	42 710	–	–
Maintenance et réparations	2 399	16 533	18 237
Amortissement	18 557	–	–
Coûts financiers	247	176 102	6 981
Pertes de change	64 969	–6 923	110 862
Autres dépenses	194	56 512	8 306
Total des dépenses	438 328	10 971 860	589 324
Résultat net	–208 868	2 568 530	–125 826

État de la performance financière par segment pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 (en dollars des États-Unis)

	CRI	FAQS	UPU*Clearing
<i>Recettes</i>			
Autres contributions annuelles	–	–	258 384
Contributions volontaires	–	9 715 943	–
Ventes	1 426 296	–	–
Recettes financières	47 282	2 881 795	68 791
Gain de change	334 936	370 059	474 400
Total des recettes	272	463 206	–
<i>Dépenses</i>	1 808 786	13 431 002	801 575
Services du personnel			
Voyages	261 136	1 379 574	271 551
Services de consultant et contrats externes	2 771	27 858	892
Dépenses de projet	–	119 692	12 195
Frais généraux de fonctionnement	–	8 834 724	–
Matériel et fournitures	2 445	–	–
Maintenance et réparations	15 110	–	–
Amortissement	2 131	17 572	18 293
Coûts financiers	18 557	–	–
Pertes de change	580	58 555	5 643
Autres dépenses	234 905	366 857	447 446
Total des dépenses	–	48 788	8 479
Résultat net	537 634	10 853 620	764 499
	1 271 153	2 577 383	37 076

